



Le réseau R.A.J. – continuité dans la réinsertion

Chaussée d'Alseberg, 208 – 1190 Forest


(Adossé à  L'AMBULATOIRE FOREST, n° d'entreprise : 0456 – 686 – 490)



Table des matières

I. Identification	1
A. Dénomination et coordonnées	1
B. Coordonnées de la personne responsable	1
C. Description de l'équipe en 2022	2
D. Soutiens particuliers	2
II. Réseau R.A.J.	3
A. Historique	3
B. Présentation de l'année 2022	5
C. Structure et fonctionnement	6
a) Supervisions d'équipe	7
b) Comité d'accompagnement	8
c) Relations avec l'Ambulatoire-Forest	8
d) Réunions d'équipe.....	9
e) Intervisions	10
D. Philosophie et finalité	12
E. Méthodologie	13
III. Projets 2022	16
<i>Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux</i>	16
A. Justice	17
<i>Projets à l'initiative du Réseau R.A.J.</i>	17
A. 1) Création d'un espace de parole à l'intention des détenus d'Ittre	17
A. 2) Un parcours de détenu en Belgique	18
A.3) Préparation en vue d'une présentation sur la prison aux étudiants de criminologie de l'UCL, en partenariat avec l'Ambulatoire-Forest	20
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe</i>	20
A. 3) Participation au <i>speed dating</i> avec les magistrats.....	20
A. 4) Présences ponctuelles aux CA de la Fidex	21
A. 5) Justice et Communauté, au cœur de la relation (colloque).....	23
B. Insertion socio-professionnelle	23
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	23
B. 1) Création d'un documentaire sur la formation en intra et en extramuros	23



B. 2) Etablissement de liens et partenariats avec des acteurs de la formation	25
B. 3) Formation de la Fedito	26
C. Santé mentale	28
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	28
C. 1) Workshop : Prison et Santé mentale	28
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe</i>	29
C. 2) Lieu de liens le Delta	29
C. 3) Workshop 0.5 de Brusano	30
D. Toxicomanie	31
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	31
D. 1) Communautés thérapeutiques	31
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe</i>	33
D. 2) Colloque Drogues, dépendances et société	33
D. 3) Gt Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année	33
E. Jeunesse	34
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	34
Groupe de travail Jeunesse	34
F. Logement	36
<i>Projets initiés par le Réseau R.A.J.</i>	36
F. 3) Homeless Vincula	36
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe</i>	37
F. 1) Groupe de travail logement	37
F. 2) Groupe de travail sortants de prison	37
H. Productions du Réseau R.A.J.	40
IV. Collaborations et partenaires privilégiés	40
A. Collaborations	41
B. Partenaires privilégiés	42
V. Perspectives 2023	43
Les services rencontrés en 2022	45
ANNEXES	51



Relation Addiction et Justiciables – Continuité dans la réinsertion

I. Identification

A. Dénomination et coordonnées

Nom du projet : Réseau « Relation Addiction et Justiciables – Continuité dans la réinsertion »,
adossé à l’Ambulatoire-Forest, service reconnu en matière de toxicomanie

Adresse postale : chaussée d’Alsemberg, 208 – 1190 Forest

Téléphone : 02/346.31.51.

Email : info@reseauaj.be

B. Coordonnées de la personne responsable

Christophe HENRION

direction@reseauaj.be



C. Description de l'équipe en 2022

Christophe Henrion : coordinateur, assistant social de formation

Olivia de Callataÿ (jusqu'en avril 2022) : gestionnaire de projets, assistante sociale de formation

Simon Postal (jusqu'en mars 2022) : gestionnaire de projets, assistant social de formation

Coraline de Spirlet (arrivée en août 2022) : gestionnaire de projets, criminologue de formation

Céline Ulmann (arrivée en avril 2022) : gestionnaire de projets, criminologue de formation

D. Soutiens particuliers

Nous remercions particulièrement les membres de l'équipe de l'Ambulatoire-Forest, psychologues et assistants sociaux, ainsi que la responsable administrative, pour leurs interventions dans nos divers évènements, leurs conseils et leur soutien bienveillant.



II. Réseau R.A.J.

A. Historique

A ses balbutiements, fin d'année 2020, le Réseau R.A.J. était à la recherche d'une identité claire et identifiable, en accord avec les réflexions dont il découle. Ces dernières partent du postulat des travailleurs de terrain de l'Ambulatoire-Forest ¹ qu'une multitude de freins à la réinsertion des personnes (ex-)détenues découlent, entre autres, du manque de connaissances et de communication entre les différents acteurs du Social, de la Santé, de la Justice et des personnes directement concernées (usagers – patients – justiciables – bénéficiaires).

L'Ambulatoire-Forest est un service ambulatoire agréé et subsidié par la Commission Communautaire Française (COCOF), reconnu en matière de toxicomanie. Il est composé d'une équipe psychosociale qui propose un accompagnement spécialisé aux personnes justiciables, incarcérées ou non, rencontrant des problèmes d'assuétudes (alcool, drogues, médicaments) et dont le projet de réinsertion se situe à Bruxelles. Cet accompagnement vise en particulier la réinsertion des bénéficiaires et est assuré par un psychologue et/ou un assistant social, qui proposent une écoute, un suivi et une aide dans les démarches administratives. En outre, la prise en charge est globale et des rencontres avec l'entourage familial et/ou institutionnel peuvent être suggérées ; des tripartites sont alors organisées, avec l'accord du patient. Ainsi, le travail de réseau prend son importance dans la prise en charge des bénéficiaires de l'Ambulatoire-Forest.

Ainsi, c'est cette institution qui détient la parentalité du Réseau R.A.J. Les équipes travaillent dans les mêmes locaux et une entraide s'est imbriquée dans le quotidien des deux équipes.

¹ Pour plus d'informations sur l'Ambulatoire-Forest : <https://www.ambuforest.be/>



Par la suite, l'année 2021 fut le théâtre de la mise en place du Réseau R.A.J. : création d'une nouvelle équipe, recherche d'identité, création du logo, développement de ses méthodes de travail, mise en place de ses premiers projets... Au reste, les contraintes sanitaires présentes (période covid) ne lui ont pas facilité la tâche, d'autant plus que le mode de fonctionnement du Réseau repose notamment sur la rencontre avec les différentes institutions et les acteurs des domaines du Social, de la Santé et de la Justice, le rendant complémentaire aux fédérations déjà existantes (car n'agissant pas au même niveau). Les premiers échanges eurent cependant lieu et le Réseau commença à s'implémenter dans le secteur Social-Santé, tout en s'interrogeant sur la place qu'il souhaitait y prendre pour remplir son objectif de renforcement de la collaboration entre les services, à l'échelle du terrain.

En 2022, la nécessité de décloisonner les pratiques spécialisées et de fluidifier les échanges et les bonnes pratiques est toujours d'actualité. Orienter et soutenir un décloisonnement permet en effet de créer des ponts de collaboration entre les professionnels et « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants »².

Petit à petit, le Réseau R.A.J. a commencé à se distinguer de l'Ambulatoire-Forest, en s'affirmant dans son identité et ses missions. De plus, ses rencontres, évènements et interventions au sein des secteurs Social-Santé-Justice lui ont permis d'expliquer plus précisément son rôle auprès des différents intervenants, marquant ainsi sa spécificité par rapport à l'équipe psychosociale. Aujourd'hui, ce n'est pas à tort que l'on peut affirmer que le Réseau R.A.J. fonctionne en autonomie, bien qu'il conserve des liens très étroits avec l'Ambulatoire-Forest.

Malgré un renouvellement de l'équipe, ce qui a mené les travailleuses à prendre un temps pour se réapproprier le projet, le Réseau R.A.J. s'efforce de rester fidèle à ses préceptes initiaux. Il se vit comme une entité fluide, sans membres formels et sans inscription. Partant, les institutions partenaires n'ont pas l'obligation d'adhérer au Réseau R.A.J. ou de déboursier une cotisation pour bénéficier de son travail. Ce fonctionnement découle de la réflexion que

² Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., « La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées », *Criminologie*, Vol. 54, 2021, pp. 13–38.



pour sensibiliser et toucher un maximum de services, il y a lieu de se montrer le plus accessible possible.

B. Présentation de l'année 2022

L'année 2022 fut une année cruciale pour le développement du Réseau R.A.J., que ce soit en terme de présence dans les secteurs Social-Santé-Justice, de collaborations mises en place avec de multiples acteurs du paysage Social-Santé et juridique, de publications d'articles, de réalisation de son documentaire, de coordination et participation à différents groupes de travail, d'organisation et de participation à multiples évènements. Le Réseau est particulièrement fier de voir aboutir son premier documentaire « Un Parcours de détenu en Belgique »³ et d'arriver au bout de ses interviews pour le deuxième documentaire abordant l'accès à la formation en intra- et en extramuros.

Le Réseau R.A.J. a pu servir d'intermédiaire dans le relais d'informations et de services. Nous voyons apparaître et grandir de véritables échanges sur les pratiques entre différents services, ainsi que de l'entraide entre ces derniers.

Au-delà des différents projets et groupes de travail dans lesquels le Réseau R.A.J. intervient, il s'est montré proactif dans la rencontre avec d'autres services. En effet, nous avons rencontré pléthore de professionnels⁴, tels que les travailleurs des asbl le CAB, l'Orée, Infirmiers de rue, Rizome, ... Ces rencontres plus ponctuelles ont permis d'alimenter nos réflexions sur les domaines Social-Santé-Justice, et ont ainsi permis de compléter le document 'état des lieux'⁵ qui est mis à jour régulièrement par le Réseau R.A.J.

En 2022, le Réseau R.A.J. a également renouvelé son équipe. En effet, la dernière pionnière du Réseau R.A.J. a volontairement laissé la place à deux nouvelles employées, qui ont alors pris un temps pour s'emparer du projet, se l'approprier et renouveler sa dynamique.

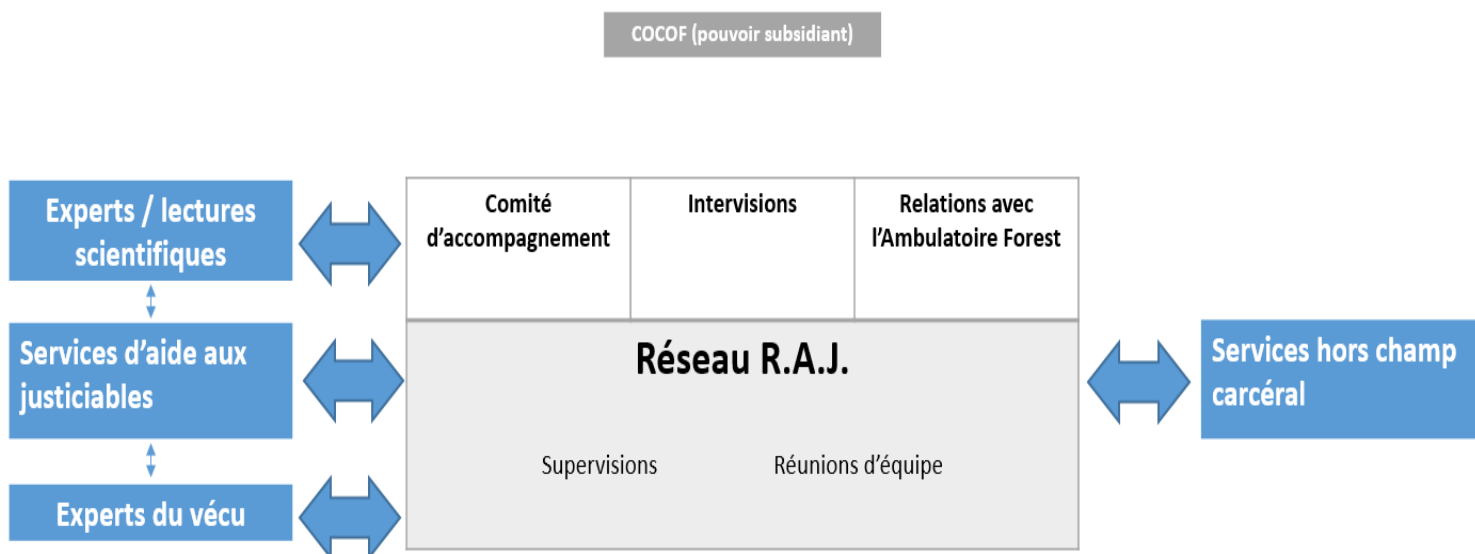
³ Voir [infra](#)

⁴ Voir [annexe](#)

⁵ Voir [infra](#)



C. Structure et fonctionnement



Le schéma ci-dessus permet de visualiser de quelle manière le Réseau R.A.J. s'inscrit dans le paysage associatif, et en relation avec d'autres acteurs. Comme structure à part entière, il organise des supervisions (a), est régulièrement en contact avec son Comité d'accompagnement (b) qui l'accompagne et le guide dans les différents projets, et entretient des liens très proches avec l'équipe psychosociale de l'Ambulatoire Forest (c). En outre, il planifie des réunions d'équipe (d) et participe à des intervisions (e).

Le Réseau R.A.J. met en place des projets pour et avec les professionnels qui travaillent ou souhaitent travailler autour de la question de la réinsertion du public sortant de prison. Au sein des professionnels nous retrouvons d'une part les professionnels des services d'aide aux justiciables, d'autre part les services hors champ carcéral.

Ces projets démarrent d'un état des lieux rédigé par le Réseau R.A.J. concernant les difficultés liées à la sortie de détention, qui émanent d'un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts/lectures scientifiques, et experts de terrain.



a) Supervisions d'équipe

Depuis la naissance du Réseau R.A.J., des séances de supervision sont programmées à hauteur d'une fois tous les deux mois. Elles permettent d'amener un regard externe sur la vie d'équipe et le travail du Réseau R.A.J. Outre son soutien, le superviseur permet à l'équipe d'amener une analyse critique sur le travail qu'elle réalise. Sa présence empêche le Réseau R.A.J. de dévier – par erreur – des raisons qui l'ont vu naître. De plus, l'ampleur de la tâche étant plus que considérable, il lui permet de ne pas se lancer dans une infinité de projets qu'il ne pourrait pas mener de manière qualitative, et de se centrer sur les projets en cours qui requièrent une attention toute particulière à leur lancement. Le superviseur recadre, accompagne et conseille sur les désirs et les objectifs de l'équipe du R.A.J. Il permet également à l'équipe de se coordonner et de s'organiser dans ses tâches quotidiennes, en suggérant des manières de travailler et d'avancer.

En 2022, ces séances de supervision se sont avérées toutes aussi utiles que dans les premiers pas du Réseau, d'autant plus en raison du lien de confiance qui s'est noué entre le superviseur et l'équipe. C'est notamment lors des supervisions que le Réseau peut exprimer ses ambitions et qu'il a su affirmer son intention de pouvoir servir d'intermédiaire entre les différents domaines touchant à la réinsertion du public justiciable. En effet, ces secteurs sont fractionnés mais forment un tout dans un parcours de réinsertion, et c'est pourquoi il semble primordial de pouvoir faire circuler les informations, d'améliorer les communications et collaborations et de faire prendre conscience de leur complémentarité pour les personnes justiciables.

Finalement, les séances de supervision servent à apporter le regard critique et bienveillant de notre superviseur sur nos visées et la manière dont le Réseau souhaite procéder pour y parvenir.



b) Comité d'accompagnement

Le Réseau R.A.J. a mis en place un Comité d'accompagnement, qui conseille son équipe sur les directions à entrevoir dans les actions qu'il entreprend, au vu de ses finalités et objectifs. L'idée de ce Comité est de réunir des représentants de différents secteurs (secteur académique, aide aux justiciables, logement...) afin qu'il éclaire le Réseau à la lumière de différentes grilles de lectures. En effet, les rencontres permettent de croiser les visions et réalités, et sont riches par la confrontation d'idées.

Le Comité d'Accompagnement constitue un soutien pour l'équipe du réseau R.A.J. afin d'orienter au mieux sa philosophie de travail, mais également de mettre en avant les difficultés auxquelles l'équipe pourrait être confrontée. Aussi, il a comme fonction de promouvoir le Réseau R.A.J. par la communication de ses missions, de soutenir ses ambitions et aspirations, et surtout de le conseiller et de le guider par la richesse des expériences de chacun des membres du Comité.

Actuellement, trois secteurs sont représentés (scientifique, aide aux justiciables et toxicomanie) au sein du Comité. Ce dernier reste par ailleurs ouvert à la participation de nouveaux membres. De plus, afin d'élargir encore les points de vues des personnes présentes en son sein, le Réseau R.A.J. a invité plusieurs personnes appartenant à des domaines encore non représentés de rejoindre le Comité (formation, santé mentale, réseau, maison d'accueil), afin de tendre vers une vision plus méta de tous les secteurs.

c) Relations avec l'Ambulatoire-Forest

Bien qu'entièrement distinct dans ses missions, le Réseau R.A.J. est né des réflexions de l'équipe de l'Ambulatoire-Forest ; les membres des deux équipes se côtoient quotidiennement, puisqu'ils partagent les mêmes locaux.



Ainsi, le Réseau R.A.J. a le privilège de participer aux réunions cliniques de l'Ambulatoire, ainsi qu'aux réunions 2.0 (réunions institutionnelles durant lesquelles différents points sont abordés, tels que l'activité du service, l'orientation clinique ou la manière de prendre en charge les patients) et aux journées au vert de l'institution (journées de travail en-dehors de l'institution qui poussent la réflexion sur des thèmes cliniques et / ou organisationnels).

De plus, un temps est alloué au Réseau au sein de ces différents espaces de travail, à sa demande, afin qu'il puisse faire part des différents projets sur lesquels il travaille. Il peut ainsi exposer les processus d'échanges, réflexions, créations auxquels il participe, et récolter l'avis des travailleurs de l'Ambulatoire. En outre, cette promiscuité permet également de sonder l'équipe de l'Ambulatoire-Forest sur différentes thématiques, et de les solliciter lorsque des questions parfois plus techniques se posent. Ainsi tenus au courant des avancées et des idées du Réseau, les travailleurs de l'Ambulatoire répondent souvent présents lorsque des groupes de travail ou des évènements plus ponctuels, tels que des présentations ou Workshops, les intéressent et qu'ils souhaitent y participer.

Enfin, cette proximité permet au Réseau R.A.J. d'être au plus proche du terrain et de ne pas s'éloigner de sa réalité, en évoluant aux côtés des psychologues, assistants sociaux et patients de l'Ambulatoire-Forest.

d) Réunions d'équipe

Un mercredi sur deux, le Réseau R.A.J. se réserve un temps, avec son coordinateur, afin de faire le point sur les projets en cours. Ainsi, un *débrief* régulier permet de visualiser le travail effectué, et celui qu'il reste à faire, tout en vérifiant que chaque membre de l'équipe le conçoit de la même manière. Ainsi, le Réseau harmonise le point de vue de ses travailleuses et permet à chacune de prendre la parole et la place qu'elle désire occuper. De plus, cela permet de faire le point entre membres de l'équipe et de se répartir les tâches au mieux.

Outre les projets futurs, ce temps permet aussi d'aborder les retours reçus sur des productions, des rencontres, des groupes de travail ou des évènements passés. Ainsi, une analyse est effectuée (qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui a moins fonctionné ?



Comment pourrait-on s'améliorer la prochaine fois ? Que peut-on mettre en place pour une meilleure organisation ? etc.) afin de tirer profit des expériences passées.

Enfin, un agenda est planifié et des objectifs sont fixés, afin d'assurer la pérennité d'un projet ou de transformer une idée en outil. L'équipe revient sur cet agenda lors des réunions et discute des missions qu'elle se fixe.

e) Intervisions

- Participation aux intervisions du SMES

Le Réseau R.A.J. a eu l'opportunité de s'inscrire aux intervisions intersectorielles animées par le SMES. Elles sont décrites comme suit : « *Depuis plus de 25 ans, les intervisions du Smes proposent à des travailleurs issus des secteurs sociosanitaires (services sociaux de première ligne, services de santé mentale, cliniques et unités hospitalières psychiatriques, maisons d'accueil, SISP, AIS, services communaux, CPAS, maisons médicales...) de confronter leurs questionnements par rapport à la complexification des situations vécues par leur(s) public(s) cumulant difficultés psychiques et sociales. D'octobre à juin, chaque groupe se réunit mensuellement durant trois heures, et est co-animé par deux intervenants issus des secteurs du social et de la santé mentale. Les groupes sont itinérants : chaque participant accueille, à tour de rôle, les autres dans son institution et présente celle-ci. Cette démarche permet d'améliorer l'interconnaissance entre les différents services existant à Bruxelles. [...]*

Il s'agit donc d'un processus de co-construction d'une pratique entre professionnels : chaque participant est ainsi invité à présenter, durant l'année, une situation vécue qui questionne les limites professionnelles et/ou personnelles et/ou institutionnelles. La confidentialité à propos des situations évoquées ainsi que le respect tant des participants que des institutions sont à la base du travail. ⁶»

Ces intervisions constituent une riche opportunité pour le Réseau R.A.J. de rencontrer des travailleurs du secteur Social-Santé, d'échanger avec eux sur leurs pratiques professionnelles

⁶ <https://smes.be/fr/intervisions/>



et d'élargir sa connaissance du réseau. En outre, elles lui permettent de partager également autour des vignettes cliniques sur des situations survenues à l'occasion de ses permanences au lieu de liens, ou plus largement sur des questions plus institutionnelles. Enrichissantes et attendues, ces interventions permettent au Réseau R.A.J. d'en apprendre plus sur les rôles et mandats des institutions qu'il rencontre, et notamment leurs positionnements quant à la prise en charge du public justiciable. Des discussions et réflexions sont abordées concernant ce public particulier, puis rapportées en réunions d'équipe. Le Réseau R.A.J. espère qu'à force de discussions avec d'autres professionnels, une dimension plus inclusive verra le jour en ce qui concerne les personnes (ex-)détenues.

- Participation aux interventions du Delta

Dans le cadre de ses projets, le Réseau R.A.J. participe aux interventions du Delta⁷. Ces dernières ont lieu une fois tous les deux mois et sont animées par le directeur de Télé-Accueil (un service d'écoute gratuit et accessible 24 heures sur 24 via le numéro 107, ou par chat de 13 heures à 3 heures du matin : « *Quand vous composez le 107, vous êtes accueilli et écouté par une personne qui vous propose un espace de paroles et vous accompagne le temps de l'appel. Cette **rencontre anonyme** de personne à personne est **confidentielle et ponctuelle**. La personne qui vous écoute peut aussi vous informer et vous orienter vers d'autres services, dans le respect de votre rythme et de vos choix. L'écoute est proposée par une équipe de bénévoles, formés et encadrés par des professionnels.* »⁸).

L'objectif de ces interventions est d'offrir un espace aux accueillants, mais aussi aux animateurs d'ateliers (lorsqu'ils en ressentent le besoin) du Delta, pour discuter et réfléchir à leur posture et à leur rôle au sein de ce lieu d'accueil. Aucune décision n'y est prise. Cependant, l'échange d'expériences au sein de l'intervention peut mener à modifier des modalités de fonctionnement, lors des réunions d'équipe. Les questions qui y sont amenées sont directement liées aux expériences d'accueil au Delta. Elles peuvent traiter de la relation aux

⁷ Voir [infra](#)

⁸ Pour plus d'informations sur Télé-Accueil : <https://tele-accueil.be/>



participants, mais aussi de la collaboration entre collègues de l'équipe d'accueil ou de la relation de l'équipe avec sa coordination.

D. Philosophie et finalité

La philosophie qui sous-tend le projet est que chaque individu est essentiel au sein de la société. Il n'y a personne dont nous ne devons pas absolument nous préoccuper, en tant que société, de son bien-être. Le souhait est de voir dans la société des humains épanouis, satisfaits de leur rôle et de leur place.

Une des aspirations importantes du projet est de décloisonner les pratiques spécialisées et fluidifier les échanges de bonnes pratiques entre professionnels de manière à contrer le morcellement institutionnel et la logique sectorielle. Orienter et soutenir un décloisonnement permettrait de créer des ponts de collaboration entre les professionnels et « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants »⁹.

Le réseau R.A.J. veut prendre acte des éléments problématiques dans la (ré)insertion des personnes justiciables et contribuer à les résoudre en mettant en place des outils au service des professionnels, et en renforçant ou créant des projets de terrain. L'équipe espère opposer au morcellement institutionnel une dynamique de collaboration intersectorielle, en orientant et soutenant un décloisonnement qui permettrait de créer des ponts entre les professionnels afin « d'augmenter le pouvoir d'action de l'ensemble des intervenants ». Autrement dit, créer un réseau fluide, dans une perspective d'intelligence collective, et non dans une recherche d'appropriation.

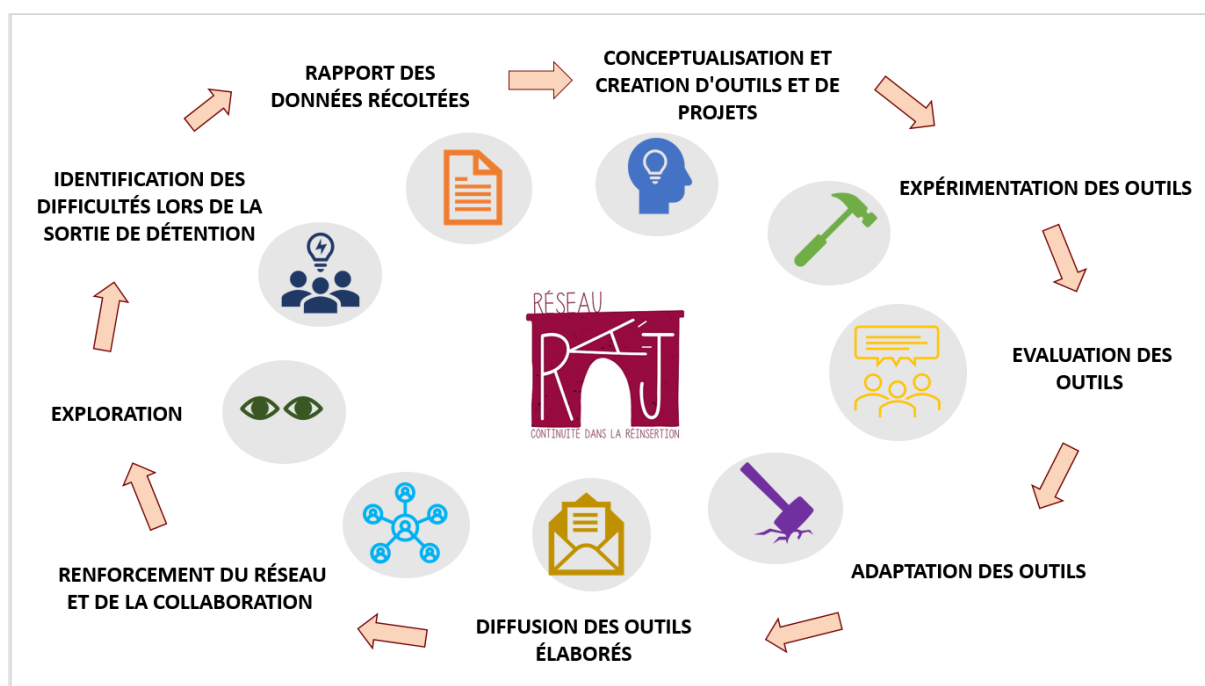
Le réseau R.A.J. se donne comme mission de répondre aux problématiques de terrain (meilleure communication entre services, nouvelles collaborations, prise en compte de la parole de chacun, sensibilisation aux effets de l'enfermement, clés de compréhension des injonctions judiciaires...) par la collaboration et le partage, sans cadenciser les relations. Les

⁹ Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., « La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciarisées », *Criminologie*, Vol. 54, 2021, pp. 13–38.



projets et collaborations peuvent être conjoncturels, au gré des opportunités, ou s'organiser à plus grande échelle et à plus long terme.

E. Méthodologie



Pour parvenir à mener des actions concrètes et en tenant compte de la réalité de chacun, le choix méthodologique adopté est constitué d'entretiens individuels combinés aux préceptes de l'intelligence collective. La méthodologie de travail de l'équipe du réseau R.A.J. est composée de plusieurs étapes et se veut cyclique et récursive (cf. schéma ci-dessus).

Tout d'abord, il s'agit d'explorer une problématique relative à la (ré)insertion des personnes justiciables. Pour y arriver, nous devons délimiter les secteurs concernés et cibler les personnes et services à interpeller et à rencontrer. La problématique est également approfondie par des lectures de rapports scientifiques et issus du monde associatif.

Afin d'identifier les difficultés associées à l'objet d'étude, l'équipe du réseau R.A.J. part à la rencontre, individuellement, des différents acteurs (services, personnes, institutions) qui



interviennent, directement et indirectement, auprès des personnes justiciables afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et ainsi comprendre davantage les obstacles expérimentés à la (ré)insertion de ce public. Il semble également essentiel et nécessaire d'aller à la rencontre des personnes justiciables vivant l'incarcération, sortant de prison ou réinsérées dans la société depuis plusieurs années afin d'intégrer leur avis et de tenir compte de leur réalité dans le travail de mise en réseau.

Ces rencontres permettent de comprendre les réalités de chacun et les pratiques professionnelles de terrain. Les entretiens sont menés de façon semi-directive : ils suivent un canevas de questions élaborées en fonction de l'objet d'étude. Les données sont également obtenues par des moments d'échanges, tels que des groupes de travail, visant à faire émerger l'intelligence et les savoirs collectifs.

Les informations, les vécus et les données récoltées permettent de constituer un rapport de type « état des lieux » à considérer comme le terreau des actions à venir.

Dans un second temps, l'objectif est d'élaborer avec les différents acteurs rencontrés des pistes de solution qui pourraient sensiblement enrayer les difficultés pointées. À cette fin, la création de groupes de travail avec différents acteurs permet de conceptualiser et de créer des outils et projets particuliers. Cette étape de conceptualisation et de création se poursuit aussi par des échanges et partages avec le Comité d'Accompagnement. Les réunions et les supervisions d'équipe sont également des moments de réflexion essentiels afin de recalibrer les interventions et de prendre du recul sur les chemins empruntés. Tous ces regards extérieurs sont une source d'inspiration et de réflexion non négligeables qui permettent à l'équipe du réseau d'avancer tout en respectant les cadres, besoins, et obligations de chacun.

Par la suite, les projets et/ou outils élaborés sont expérimentés. Le concept d'expérimentation porte en lui la notion de prédictat, laissant une marge de manœuvre possible pour d'éventuelles modifications. En expérimentant l'outil ou le projet avec certaines personnes, services, institutions, on perçoit l'effet escompté, et ainsi on observe les réactions qu'il suscite.

Ensuite, l'équipe du réseau R.A.J. s'engage à prévoir un temps d'échanges pour l'évaluation de l'outil et/ou du projet en question. Le réseau se voulant ouvert et à l'écoute, des temps



d'échanges sont prévus avec un large éventail d'acteurs. Cette étape est cruciale pour ne pas figer les réflexions et les idées, et laisser la possibilité de moduler au mieux l'outil et/ou le projet avec le retour des membres du réseau R.A.J., ou de toute personne désireuse d'émettre son opinion sur la question. Les outils et/ou les projets sont ensuite adaptés en fonction des remarques et recommandations.

Enfin, l'équipe du réseau R.A.J. transmet et diffuse les outils élaborés (en les mettant en ligne, en les transmettant par mail, en venant les présenter dans les institutions intéressées...), ou participe à la mise en place des projets avec les principaux intéressés. Cette diffusion est ouverte à toute personne, service et institution intéressés et désireux de l'utiliser. Cette méthodologie a pour but le renforcement d'un réseau de collaboration entre différents partenaires, mais également l'offre de réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques de terrain.

Il est, en effet, indispensable d'intégrer le public visé par le Réseau R.A.J. dans une pluralité de secteurs, ainsi que de permettre la rencontre entre des acteurs qui ne se connaissent pas, afin de garantir une réinsertion réussie.



III. Projets 2022

Au cours de l'année 2022, le Réseau R.A.J. a continué de s'investir dans les projets initiés en 2021, notamment l'actualisation de l'écriture de l'état des lieux des freins à la réinsertion, la création et la diffusion du documentaire "Un parcours de détenu en Belgique", l'investissement dans le lieu de lien "Le Delta" et la coordination du groupe de travail "Penser ma sortie".

En outre, le Réseau R.A.J. a également initié de nouveaux projets : la création d'un deuxième documentaire sur l'accès à la formation en intra- et extramuros, la coordination et la participation à différents groupes de travail, la rédaction de différents documents, l'organisation de différents évènements/formations, et d'autres actions ponctuelles.

Les différents projets du Réseau R.A.J. appartiennent à plusieurs secteurs et sont dès lors présentés ci-dessous sous six thématiques différentes, qui représentent les six secteurs dans lequel le Réseau R.A.J. est actif. En effet, le Réseau R.A.J., basé sur l'intersectorialité, est surtout ancré dans les domaines de la Justice, l'Insertion Socio-Professionnelle, la Santé Mentale, la Toxicomanie, la Jeunesse, et le Logement.

Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux



Ces différents projets mis en place démarrent de l'**état des lieux** rédigé par le Réseau R.A.J. concernant les difficultés liées à la sortie de détention, qui émanent d'un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts/lectures scientifiques, et experts de terrain. Ce dernier matérialise la vision transversale du Réseau concernant les secteurs Social-Santé-Justice. En outre, il est actualisé régulièrement, prenant en compte les différentes réformes et le contexte global actuel.



A. Justice

Projets à l'initiative du Réseau R.A.J.

A. 1) Création d'un espace de parole à l'intention des détenus d'Ittre



Le Réseau R.A.J. coordonne un groupe de travail visant à instaurer un espace de parole à l'intention des personnes détenues à Ittre. A la fois thérapeutique dans son effet et pratique, cet atelier s'articulera autour de la thématique de la réinsertion, en développant à chaque séance un sujet particulier (tel que la formation, les droits sociaux, les liens familiaux, etc.). Afin d'accrocher au mieux les participants, l'idée est de co-construire les séances (participants et animateurs) afin de les rendre acteurs dans cet espace de parole. Des outils pratiques leur seront également fournis, afin de les préparer au mieux à leur sortie. Un accord de principe avec la Direction de la prison assurera aux animateurs une place dans l'emploi du temps carcéral en septembre 2023.

La particularité de ce groupe de travail tient dans la manière dont les séances ont été pensées et construites. En effet, le Réseau R.A.J. a réuni plusieurs partenaires afin d'avoir une réflexion commune autour de cet espace de parole, et surtout une co-animation une fois le groupe mis en place. L'idée de cette élaboration commune réside dans l'envie que chaque institution ménage ses forces dans la mise en place et le maintien du groupe, pour que le projet ne s'essouffle pas. C'est également l'occasion pour chaque service de parfaire sa connaissance du réseau d'aide aux justiciables, et tirer profit des pratiques et de l'expérience de chaque travailleur. Les relais sont ainsi favorisés et les collaborations renforcées. Enfin, les sensibilités institutionnelles sont ménagées, chacune pouvant se désigner comme initiatrice de l'atelier.

L'objectif étant de compléter l'offre déjà existante en prison, chaque service s'est renseigné afin d'avoir un aperçu de ce qui était déjà présent à Ittre. Par ailleurs, le Réseau a contacté les délégués intramuros afin de compléter les informations récoltées. Partant, la spécificité de cet atelier est garantie, et l'intérêt pour ses participants est assuré.



sont pas toujours conscients. De plus, afin d’assurer une meilleure prise en charge de ce public aux besoins particuliers, il apparaît nécessaire d’informer un maximum sur ce sujet qui touche la société dans son entièreté.

C’est ainsi que le Réseau a diffusé, à partir de juin 2022, le documentaire qu’il a produit. Pour ce faire, il a créé une affiche, un QR code, et a rédigé un livret explicatif qui accompagne le film¹⁰. Pour ce faire, il est allé à la rencontre de différentes institutions, et a toujours laissé la place à des échanges / débats avec les téléspectateurs. La possibilité de visionner le documentaire a été communiquée *via* différentes newsletters de nos partenaires, sur leurs réseaux sociaux et inscrite à l’agenda du secteur, ce qui a permis au Réseau d’organiser de nombreuses rencontres avec les professionnels.

Suite aux retours que ces derniers ont fait, le Réseau R.A.J. a également planifié une diffusion plus large, suivi d’un débat, à trois occasions : lors du Festival B Equal¹¹ en juin 2022, lors d’un workshop organisé à l’occasion de la semaine de la Santé mentale en octobre 2023¹² et à l’occasion des Journées Nationales de la Prison à Liège en novembre 2022 – en collaboration avec CapFly¹³. L’idée était de toucher un public non averti, sans nécessaire connaissance du milieu carcéral, afin d’entamer une réflexion et des échanges.

Enfin, le Réseau R.A.J. a été approché par le Centre de Formation du Personnel Pénitentiaire (SPF Justice, Direction Générale des Etablissements Pénitentiaires) à la fin de l’année 2022, afin de discuter de la possibilité d’utiliser le documentaire pour la formation des futurs agents de sécurité et accompagnateurs de détention (à Haren), mais également pour qu’il fasse partie de la formation de futurs agents de métiers de la sécurité (pompiers, agents de gardiennages, policiers, agents pénitentiaires).

¹⁰ Voir *infra*.


¹¹ <https://bequal.be/dimanche-26-juinprojection-carceral-debat/>

¹² <https://www.brusano.brussels/2022/09/26/11-10-prison-et-sante-mentale-projection-workshop/>

¹³ <https://www.facebook.com/ASBL.CAPFLY/photos/a.106393141921381/191856373375057/>



A.3) Préparation en vue d'une présentation sur la prison aux étudiants de criminologie de l'UCL, en partenariat avec l'Ambulatoire-Forest




Le cœur du Réseau R.A.J. consiste à éveiller les esprits sur les difficultés que rencontrent les justiciables, au moment charnière de la sortie de prison. Par la prise de conscience de ces réalités, nous espérons voir évoluer les pratiques professionnelles des acteurs de terrain, vers davantage d'inclusion au profit des personnes détenues et ex-détenues.


Ainsi, nous sommes convaincus que la sensibilisation aux problématiques que rencontrent les justiciables doit aussi toucher les professionnels de demain. C'est pourquoi nous avons rencontré Chloé Branders, docteure en criminologie et maîtresse de conférence à l'Université Catholique de Louvain, afin d'organiser une diffusion de notre premier documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, suivi d'un débat avec ses étudiants. Nous nous sommes accordés sur une intervention du Réseau R.A.J., accompagnée d'une psychologue de l'Ambulatoire-Forest, lors de son cours : Criminologie des populations marginalisées. Cette intervention aura lieu en février 2023.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe

A. 3) Participation au *speed dating* avec les magistrats



Le Réseau R.A.J. a participé, fin novembre 2022, à une après-midi de rencontres et d'échanges entre les magistrats et les travailleurs des services exerçant au sein des prisons bruxelloises.



Cet évènement, à l'initiative de la CAAP, de la Fidex et de la magistrature bruxelloise, avait pour objectif d'évoquer les réalités propres à chaque secteur et d'échanger sur les pratiques des uns et des autres. Également, cette demi-journée avait pour but de renforcer le lien entre les secteurs de la magistrature et des associations actives en prison et de traiter conjointement de questions communes afin de faire évoluer les représentations de chacun. Ainsi, après un accueil et des échanges informels, les participants ont eu l'occasion de



rencontrer trois personnes exerçant une fonction dans un domaine n'appartenant pas au leur ; ainsi, les représentants des associations actives en prison se sont trouvées face au corps de la magistrature bruxelloise, afin d'échanger durant 45 minutes (quinze minutes par rencontre). Afin de rendre les échanges rapidement fluides, il était demandé à chaque binôme d'inscrire des pistes de réflexions pouvant mener à une amélioration du parcours de réinsertion des justiciables, en conciliant les intérêts des deux secteurs : judiciaire et accompagnement / aide aux justiciables.

La présence du Réseau à ce *speed dating* lui a permis non seulement d'échanger avec les magistrats et de les sensibiliser, lors de ces échanges, sur la prise en charge des personnes (ex-)détenues, mais également de renforcer ses liens avec les associations présentes.

C'est finalement riche de ces discussions qu'il a pu continuer à enrichir son état des lieux au contact des travailleurs de terrain, et mieux comprendre les différentes grilles de lecture de chaque acteur présent.

A. 4) Présences ponctuelles aux CA de la Fidex¹⁴

La place du Réseau R.A.J. dans le secteur Social-Santé bruxellois s'est précisée au cours de l'année 2022. De ce fait, il a obtenu le privilège de participer ponctuellement aux conseils d'administration de la Fidex, que ce soit pour rappeler son rôle et ses objectifs, présenter l'évolution de ses différents projets, ou faire la communication de certaines de ses publications (comme le livret explicatif sur le parcours d'une personne détenue en Belgique, qui accompagne son documentaire).

Rappelons que la Fidex se définit comme un consortium rassemblant treize associations actives en prison à Bruxelles. Son conseil d'administration se réunit tous les deux mois. Lors de ces derniers, l'actualité des services, la situation au sein des prisons bruxelloises et de la prison de Haren, les nouveautés du secteur, etc. sont abordés et discutés. L'envie d'articuler

¹⁴ <https://www.fidexbru.be/>





solidement et de manière complémentaire les différents services et de renforcer leur collaboration y est omniprésente : *“ c’est un positionnement visant à soutenir l’essence du travail dans l’aide aux justiciables: être présent pour les personnes privées de libertés, être à l’écoute, créer du lien, participer à la mise en place d’activités collectives ou communautaires, donner des cours, des formations, planifier des médiations, faire levier dans la mise en place de projets individuels, améliorer l’accès aux soins, ouvrir la possibilité de (re)prendre contacts avec la famille, c’est prendre du temps pour ces personnes, tisser les fils d’un entretien psychologique, ... c’est réhumaniser des personnes qui sans cette présence se sentiraient encore plus seules! La Fidex c’est également l’organisation des « Midis de la Fidex» , moments d’échange et de rencontre à destination des travailleurs du secteur, en lien avec des thématiques/problématiques vécues par ceux-ci et mis en discussion par la présentation d’un expert sur le sujet, c’est aussi la volonté de défendre l’action des travailleurs de ces services face aux prisons, de garantir leurs accès, c’est également le positionnement d’une fédération pour dénoncer les choses, pour interpeler selon l’actualité et proposer des solutions, de prendre part à la mise en œuvre d’autres paradigmes en soutenant des actions comme STOP1921, c’est la volonté de travailler en réseau, c’est aussi l’envie de continuer à soigner les ponts avec les directions des prisons bruxelloises, de garantir la poursuite des projets et des actions qui se déroulent sur le terrain et ce dans les meilleures conditions.”*

Par sa présence à ces conseils d’administration, le Réseau R.A.J. peut donc communiquer à une immense partie du secteur de l’aide aux justiciables ses projets (puisqu’ils sont ensuite relayés) et toucher un maximum de professionnels de terrain. Une facilité de communication résulte donc de la collaboration entre la Fidex et le Réseau.

Enfin, le fait d’être accepté par cette fédération, qui a su voir l’intérêt du Réseau et comprendre la complémentarité de leurs rôles, le légitime d’autant plus dans le paysage bruxellois.



A. 5) Justice et Communauté, au cœur de la relation (colloque)




A l'occasion de ses vingt ans, l'Administration Générale des Maisons de Justice (AGMJ) organisait un colloque afin de faire le point sur le travail passé et de se projeter vers l'avenir (lien vers le colloque, le programme, les documents et les conférences : <https://www.maisonsdejustice.be/index.php?id=7709>). C'est ainsi que le Réseau R.A.J. participa aux deux jours qui furent consacrés à l'étude de l'évolution des pratiques entourant les Maisons de justice et leurs partenaires, sous le thème : Justice et Communauté, au cœur de la relation. Ce fut l'occasion pour le Réseau de rencontrer différents acteurs, notamment des acteurs de la Justice (c'est d'ailleurs à la suite de ce colloque que le Service des Mesures Judiciaires Alternatives de Watermael-Boitsfort s'est joint au groupe de travail Jeunesse¹⁵). Ces deux journées d'études ont également permis un rafraîchissement des connaissances et une vue d'ensemble de différents acteurs de la (ré-)insertion.

B. Insertion socio-professionnelle

Projets initiés par le Réseau R.A.J.

B. 1) Création d'un documentaire sur la formation en intra et en extramuros



Suite à son premier documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, le Réseau R.A.J. s'est vu confirmer l'importance de développer des outils de sensibilisation par les professionnels. Le format audiovisuel s'est avéré particulièrement attractif et parlant pour les travailleurs de terrain, alliant à la fois des images et sons. Certains professionnels travaillant avec les personnes justiciables ont ainsi pu, pour la première fois, découvrir l'aspect et l'ambiance qu'on retrouve en prison. De plus, les différents témoignages, savamment sélectionnés afin que chaque acteur expose son point de vue et que les idées se croisent (qu'elles appartiennent au personnel pénitentiaire, à des acteurs externes ou à des experts du

¹⁵ Voir [infra](#)



vécu) ont particulièrement plu aux spectateurs, qui ont de ce fait un aperçu des préoccupations de chacun en fonction de sa réalité professionnelle.

Ce premier documentaire, d'ordre plus général et introductif, laisse maintenant place à la création du deuxième documentaire du Réseau, toujours épaulé par le réalisateur-monteur Colin Donner (page web : <https://www.colindonner.com/>). Fort de ses premières expériences de tournage en prison, ce dernier a encore su développer sa sensibilité quant à la question de la réinsertion des personnes détenues.

L'un des principaux freins à la réinsertion que nous avons pu relever tient dans la question de la formation. Qu'elle concerne l'intramuros ou l'extramuros, elle soulève de nombreuses problématiques que nous avons tenté de mettre en lumière, toujours dans un objectif de sensibilisation des professionnels. Ici, notre documentaire s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires de formations, que nous identifions comme notre principal public-cible. Toutefois, cela n'exclut pas d'autres spectateurs intéressés par la question de la formation en et après la prison.

Les objectifs principaux de ce prochain documentaire sont :

- Sensibiliser les centres de formation et les formateurs aux difficultés de parcours d'une personne justiciable ;
- Développer des collaborations entre le secteur de la formation et celui de l'aide aux justiciables, pour que les centres de formation ouvrent plus facilement leurs portes à un public sortant de prison ;
- Pousser les centres de formations à développer des modules de formations adaptés à la réalité des établissements pénitentiaires ;
- Favoriser une flexibilité lorsqu'une personne en détention souhaite s'inscrire à une formation ;
- Déconstruire les stéréotypes et préjugés entourant indéniablement les personnes justiciables.



Pour réaliser ces objectifs, notre méthode de travail pour la réalisation de ce documentaire a évolué par rapport au premier. En effet, nous avons constitué un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs spécialisés sur les situations relatives à l'accès à la formation, comprenant : une conseillère en formation et orientation de la Cité des Métiers de Bruxelles-Formation, la responsable du Service d'Accompagnement Social des Stagiaires (SASS) de Bruxelles-Formation, le chargé de mission pour la Coordination du Plan Prison bruxellois, une travailleuse de l'ASBL l'Après, et une travailleuse du Service d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (SLAJ-V). Accompagnés par leurs expertises respectives, nous sommes allés à la rencontre de pas moins de vingt-cinq témoins afin de récolter leurs impressions, avis et vécus sur les formations. Nous avons également obtenu l'autorisation de filmer à nouveau en prison (prisons d'Ittre, Saint-Hubert et Nivelles), afin d'illustrer au mieux le déroulement de certaines formations, et de rester dans la même lignée illustratrice de notre premier documentaire. Notre perspective de montage repose, à l'instar de celui sur le parcours d'une personne détenue en Belgique, sur le croisement des regards. Tout en poursuivant un objectif de sensibilisation, nous mettons un point d'honneur à nous rapprocher le plus possible d'une neutralité objective.

Les interviews ont presque toutes été effectuées en fin d'année 2022, et les derniers témoignages et images seront récoltés début d'année 2023. Le documentaire sera certainement prêt à l'été 2023. Un évènement réunissant notre principal public-cible lancera la diffusion du documentaire, avec l'aide de nos partenaires du groupe de travail, qui se sont déjà attelés à l'organisation de ce dernier.

B. 2) Etablissement de liens et partenariats avec des acteurs de la formation

Dans une perspective d'étendre et développer le réseau et l'intersectorialité, nous avons rencontré plusieurs acteurs de la formation afin de mieux connaître leur réalité de terrain, mais également de prendre connaissance des offres que nous pourrions relayer.

Nous avons ainsi établi de solides liens de collaboration avec l'ASBL APAJ (Association Pédagogique d'Accueil aux Jeunes), un atelier de formation par le travail. L'APAJ nous a



notamment beaucoup soutenu dans la création de notre documentaire sur la formation en intra et extra muros. Cette collaboration a par ailleurs débuté à la suite d'une rencontre entre ses travailleurs et le Réseau R.A.J., durant laquelle nous avons diffusé le documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, puis avons échangé et débattu sur leurs réalités concernant le public justiciable.

Nous recevons dès lors les informations concernant leurs formations à venir, et mettons leurs brochures à disposition des professionnels de première ligne et des personnes justiciables.

En outre, nous avons pris le temps de rencontrer l'ASBL Maks, qui nous a présenté son projet *Start it*. Ce dernier semble particulièrement adapté aux besoins du public justiciable et offre des possibilités de formations, ainsi qu'un accompagnement individualisé. Nous recevons dès lors les informations concernant leurs formations à venir, et mettons leurs brochures à disposition des professionnels de première ligne et des personnes justiciables.

En parallèle, le Réseau R.A.J. s'est constitué membre du Groupe de Travail « animations scolaires et sensibilisation », coordonné par la CAAP (Concertation des Associations Actives en Prison). Ce dernier consiste à organiser des interventions ponctuelles dans des écoles / hautes écoles / universités, afin d'enrichir la réflexion des élèves et des étudiants sur l'utilité de la prison, et de les sensibiliser au rôle de la prison, aux conditions de détention, sur la réinsertion, la précarité et la récidive, et aborder les sujets des maisons de peines et alternatives à la prison. Lors de ces animations, une projection de notre documentaire sur le parcours carcéral en Belgique est envisagée.

B. 3) Formation de la Fedito

Le Réseau R.A.J. propose d'animer, à la demande, une intervention autour du public sortant de prison et ses particularités de prise en charge. Celle-ci est reprise dans le catalogue des formations 2022 – 2023 du secteur drogues et assuétudes bruxellois, édité par la Fedito Bruxelles : <https://feditobxl.be/site/wp-content/uploads/2022/09/Catalogue-de-formation-2022-2023-secteur-drogues-bxl.pdf>.





L'intervision est basée sur le documentaire « Un parcours de détenu en Belgique ». Partant de son visionnage, le Réseau initie une discussion ainsi que des questions / réponses auprès des services du Social-Santé bruxellois, pour en apprendre plus sur leurs pratiques avec le public justiciable, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et les leviers développés pour favoriser une meilleure prise en charge, ce compris au niveau des addictions.

C'est aussi l'occasion d'aborder des thèmes particuliers comme l'injonction thérapeutique, le secret professionnel, etc. C'est ensuite, penser à de nouvelles collaborations entre services, et à l'élaboration de projets innovants pour une meilleure prise en charge du public justiciable en vue de soutenir la continuité des soins et la (ré)insertion en société.

Public cible : Assistants sociaux, psychologues, éducateurs, médecins généralistes, psychiatres du secteur spécialisé et secteurs connexes, CPAS, mutuelle, organisme d'insertion socio-professionnel, AMO, écoles supérieures, universités, ...

L'intention à venir est également de pouvoir présenter ce module audio-visuel aux écoles supérieures, plutôt sous l'angle d'une formation/sensibilisation aux réalités carcérales que sous l'angle de l'intervision.

Durée 1/2 jour (modulable en fonction des disponibilités).¹⁶

¹⁶ Fedito Bruxelles, Catalogue des formations 2022 – 2023 du secteur drogues & assuétudes bruxellois, septembre 2022, page 92



C. Santé mentale

Projets initiés par le Réseau R.A.J.

C. 1) Workshop : Prison et Santé mentale

Chaque année en octobre a lieu la semaine de la Santé Mentale, organisée par le Centre de Référence en Santé Mentale asbl (Crésam). En 2022, le Réseau R.A.J. a décidé d'y participer en proposant l'organisation d'un évènement, l'après-midi du mardi 11 octobre 2022, dédiée à la thématique de la prison et de la santé mentale. Lors de cette après-midi, nous avons eu l'honneur d'accueillir une cinquantaine de personnes issues non seulement du secteur de la santé mentale, mais également du secteur d'aide aux justiciables, de la justice, du logement, et des étudiants.

Après une brève présentation du Réseau R.A.J., les membres du Réseau R.A.J. ont animé une présentation qui abordait trois grands chapitres :

1. Présentation des conditions de détention et conséquences sur la santé ;
2. Réflexion autour de trois cas cliniques + questions/réponses (injonction judiciaire, secret professionnel, instrumentalisation, leviers, relation avec les assistants de justice, continuité des soins, ...) ;
3. Outils et services disponibles pour accompagner les professionnels de première ligne contribuant à la prise en charge après la sortie de prison.

Ensuite, les invités ont eu l'occasion de visionner le documentaire "Un parcours de détenu en Belgique", qui a mené à une discussion/débat. Finalement, trois professionnels du secteur d'aide aux justiciables ont présenté une vignette clinique liées à la santé mentale. Ces vignettes ont été discutées en petit groupe, ce qui a permis aux participants de réagir et poser des questions en plus petit comité.



Cet évènement était une réelle réussite. Le fait d'avoir pu rassembler des professionnels de différents secteurs, de confronter les visions et réalités de chacun, est indispensable pour améliorer les collaborations entre acteurs sociaux et juridiques.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe

C. 2) Lieu de liens le Delta



Le Réseau RAJ est partenaire de Rézone, qui est un réseau de services dans le domaine de la santé mentale actif dans le sud de Bruxelles.



Son objectif est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale cohérente et coordonnée, dans la communauté, en s'appuyant sur les choix des usagers et en visant leur intégration. Rézone est l'antenne sud du réseau « Psy 107 » bruxellois et est soutenue en tant que telle par la Commission Communautaire Commune (COCOM).

C'est dans le cadre de leur groupe de travail n° 3, basé sur l'accueil, qu'est né le projet Delta en 2017. Ouvert depuis août 2021, il s'intègre au sein du projet Calico, un habitat intergénérationnel situé à Forest qui comporte trente-quatre logements répartis entre quatre partenaires : CLTB, ANGELA D, PASS-AGES et le CPAS de Forest. Lancé en novembre 2018 avec l'octroi d'un financement européen au titre du programme Actions Innovatrices Urbaines, le projet Calico est entré en 2021 dans l'année de son emménagement.

Le Réseau R.A.J. pense utile de pouvoir soutenir ce projet et de pouvoir en faire sa promotion, tant la question de la qualité du lien – à l'autre, à soi, à la société – est fondamentale lorsqu'une personne réintègre une société de laquelle elle a été exclue pendant une période relativement longue, quelle que soit la raison de son isolement (santé mentale, détention, etc.). C'est pourquoi le Réseau R.A.J. assure deux permanences fixes par semaine (les jeudis de 12 à 15h et les vendredis de 13 à 16h), et participe aux réunions d'équipe une fois toutes les deux semaines, ainsi qu'aux interventions (voir *supra*) et aux assemblées participatives (durant lesquelles les décisions sont prises de manière horizontale, en concertation avec les participants). Il s'investit également dans la vie du lieu en s'impliquant dans les projets plus



ponctuels du Delta, comme l'organisation et l'animation d'ateliers de Noël, la fête de Noël, la fête du printemps, etc.

Par ailleurs, le Réseau R.A.J. s'assure de communiquer le plus largement possible autour du projet (flyers à disposition des travailleurs du réseau, présentation du lieu aux patients de l'Ambulatoire-Forest, accompagnement des patients de l'Ambulatoire-Forest vers le lieu, affichage du programme et des événements au sein de l'institution, présentation du projet lors de chaque rencontre avec d'autres services / institutions, etc).

C. 3) Workshop 0.5 de Brusano



En juin 2022, le Réseau R.A.J. a co-organisé, avec Brusano, le Workshop 0.5 : clés pour une première ligne inclusive à Bruxelles – l'accompagnement des personnes (ex-)détenues et internées.



L'objectif de ce Workshop était d'apporter des outils et des bonnes pratiques concrètes aux professionnels de la santé, concernant la prise en charge de public en situation de vulnérabilité. Il s'inscrivait dans la continuité d'autres conférences numériques, dont les thématiques suivantes avaient été abordées : la prise en charge des personnes en exil, la vulnérabilité en périnatalité, la barrière linguistique et culturelle et la complexité administrative.

Ces Workshops s'adressent aux professionnels de premier niveau d'accompagnement axé Social-Santé : infirmiers, médecins généralistes, assistants sociaux d'hôpitaux / de maison médicale, sages-femmes, psychologues, accompagnateurs psycho-sociaux...

Concrètement, ils se tiennent en soirée (19h30 – 21h30) et en distanciel pour faciliter l'accès aux professionnels. Les aspects généraux (éthique, études, etc.) y sont repris, ainsi que des conseils de bonnes pratiques et des ressources. En outre, un temps d'échanges en sous-groupes est systématiquement organisé, durant lesquels les professionnels sont invités à réfléchir ensemble autour d'une situation clinique.

Afin de parfaire sa présentation, le Workshop 0.5 rassemblait I.Care, l'Ambulatoire-Forest, Sint-Kamillus, Netwerk Zorg aan Geïnterneerden et le Réseau R.A.J. Nous nous sommes




organisés autour d'un PowerPoint, projeté lors de la présentation en ligne. Le Réseau s'est chargé de présenter le paysage carcéral en Belgique (les conditions de détention et la population carcérale, ainsi que les vulnérabilités physiques et psychiques déjà présentes et inhérentes à l'enfermement). Ensuite, les différents freins à la réinsertion identifiés par les travailleurs de terrain ont été abordés au moment très spécifique qu'est la sortie de détention. Enfin, l'accompagnement de ce public particulier a été discuté : les ressources, les outils et les bonnes pratiques, notamment au niveau du suivi et du savoir-être, ont clos le Workshop. Par la suite, nous avons contacté les co-animateurs francophones de ce Workshop, ainsi que Brusano, tant pour relayer nos impressions respectives quant à l'organisation de l'évènement, que pour avoir les retours des professionnels sur notre présentation.

D. Toxicomanie

Projets initiés par le Réseau R.A.J.

D. 1) Communautés thérapeutiques



Les cures de désintoxication et sevrage constituent seulement une première étape du traitement des assuétudes. Elles s'avèrent insuffisantes lorsque la personne n'a pas l'occasion de travailler psychologiquement les facteurs qui l'ont amenée à consommer. Pour beaucoup de personnes souffrant d'assuétudes, ce travail personnel ne peut se réaliser sans un cadre de vie sécurisant, « contenant », qui les « protège » pendant quelques temps du risque de consommer à nouveau, en leur donnant l'opportunité de travailler notamment leurs pulsions, leur image, leur confiance personnelle, leur gestion des conflits relationnels, ...

En parallèle, la justice exige assez fréquemment une prise en charge des problèmes d'assuétudes parmi les conditions nécessaires à l'octroi d'un bracelet électronique ou d'une libération conditionnelle. Pourtant, on constate de la part des institutions médicales, hospitalières et dans les communautés thérapeutiques une frilosité accrue, voire un rejet formel d'accueillir des personnes qui ont des problèmes d'addiction ayant un parcours



carcéral. Ces personnes se retrouvent ainsi dépourvues des moyens réalistes pour se soigner, pour construire un véritable projet de réinsertion et pour répondre aux exigences du système judiciaire.

Dès lors, il paraît important de coordonner une réflexion approfondie sur les possibilités de mise en place d'espaces thérapeutiques au sein des établissements pénitentiaires car, si la période d'incarcération doit préparer les bases d'une réinsertion sociale, pour quelles raisons ne pourrait-on pas mettre à profit le temps de détention dans la concrétisation d'une prise en charge adéquate des addictions ? D'autant plus qu'à l'extérieur, il existe peu de possibilités de prises en charge pour les personnes ayant des problèmes d'addiction. Effectivement, bon nombre d'institutions refusent catégoriquement de travailler avec des personnes souffrant d'assuétude dès leur sortie de prison, rendant la prise en charge de cette problématique compliquée. De ce fait, les personnes sortant de prison risquent de rechuter – ce qui complique davantage la réinsertion.

À travers ce projet, le Réseau R.A.J. entendait constituer un groupe de travail afin d'entamer une réflexion sur le sujet par une analyse des expériences existant en Belgique, comme la section sans drogue établie au sein du complexe pénitentiaire de Bruges (bien que cela ne soit pas assimilable à une communauté thérapeutique), et existant à l'étranger : Pays-Bas, Suisse, Espagne, etc. Plusieurs services avaient, dès 2021, porté attention à ce projet, entre autres le Centre d'Accueil et de Traitement du Solbosch (C.A.T.S.), L'Ambulatoire-Forest, et CAP-ITI. Certains contacts ont été pris (notamment au Québec) afin de pousser l'exploration le plus loin possible, et des recherches ont été menées.


Toutefois, le groupe de travail n'a malheureusement pas été constitué en 2022, comme initialement prévu. En effet, la période de recherches sur le sujet s'est un peu étalée dans la durée. Également, suite à nos échanges en supervision, le Réseau R.A.J. s'est rendu compte qu'il ne serait pas bénéfique pour lui de se lancer dans trop de projets simultanément, et qu'il serait plus opportun de bien installer ceux déjà existants plutôt que de perdre en qualité en s'éparpillant sur trop d'initiatives.




En fin de cette année, nous gardons en tête la possibilité de lancer un groupe de travail (GT) dans le futur et n'abandonnons pas ce projet, qui a cependant été mis légèrement de côté afin que nous puissions garantir la qualité de nos autres GT.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe

D. 2) Colloque Drogues, dépendances et société




En septembre 2022, Drugs and Society, avec la collaboration de nombreux partenaires, dont la FEDITO wallonne et la FEDITO Bruxelles, ont organisé une semaine pour répondre aux défis contemporains des drogues et conduites addictives (<https://drugsandsociety.be/>). Le mardi 27 septembre 2022, la journée intitulée 'Drogue, Justice et Santé' a eu lieu. Elle a été l'occasion pour les membres du Réseau R.A.J. de s'informer sur la thématique et de rencontrer des acteurs de terrains (aide aux justiciables, santé mentale, toxicomanie, et autres intéressés).



De plus, le Réseau R.A.J. a eu l'opportunité d'y présenter son documentaire "Un parcours de détenu en Belgique" en continu sur l'écran d'accueil. Il y a tenu un stand afin de répondre aux questions des personnes intéressées. Cette action renforça encore la collaboration du Réseau et de la Fedito Bruxelles, sans laquelle il n'aurait pas eu l'occasion de présenter ce projet.

D. 3). Gt Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année



C'est suite à la relance, au niveau fédéral, de groupes de travail (FR et NL) sur la réforme des soins pénitentiaires, que la Fedito Bruxelles a d'abord envisagé de relancer un GT "prison". Cependant, après une première concertation, il lui a semblé plus pertinent de mettre en place un GT Justice.

Ce GT commencera à se réunir, à la FEDITO BXL à partir de janvier 2023 ; il est lancé sur six mois, et se réunira à raison d'une fois par mois.



Les objectifs de ce groupe de travail sont :

- Faciliter la communication et l'information à ce sujet, et créer un dossier de référence sur le Cloud de la FEDITO BXL;
- Faciliter l'accueil des justiciables dans l'ambulatoire et le résidentiel de notre secteur (travail sous- injonction / parcours de soin / entrée et sortie de Prison /...);
- Faciliter un dialogue Santé-Justice (au niveau fédéral et/ou Bxl)
- Plaidoyers.

Le GT sera coordonné par Transit et l'Ambulatoire-Forest ; l'Ambulatoire-Forest a demandé au Réseau R.A.J. de le seconder dans cette coordination, ce que le Réseau RAJ a accepté.

E. Jeunesse

Projets initiés par le Réseau R.A.J.



Groupe de travail Jeunesse

Lors d'une rencontre avec le service Mado Sud, la question de la prise en charge des jeunes justiciable s'est affirmée pour le Réseau R.A.J. En effet, la Mado Sud travaille avec des jeunes de douze à vingt-cinq ans, leur famille ou toute autre personne qui aurait un lien avec un jeune de cette tranche d'âge et qui a des questions. Elle s'occupe d'effectuer des suivis courts, et de réorienter les jeunes vers les services compétents. La Mado s'était rendue compte *via* ses éducateurs de terrain que beaucoup de jeunes connaissent des démêlés avec la justice.

L'idée de créer un groupe de travail « jeunesse » autour d'une réflexion sur la prise en charge (individuelle ou collective) des jeunes adultes, a été évoquée lors de cette réunion. Cette réflexion aurait pour but une prise en charge qui accroche et ait du sens pour ce public particulier.

Après ces réflexions, le Réseau R.A.J. a eu l'opportunité de participer au colloque organisé par l'Administration Générale des Maisons de Justice : Justice et Communauté, au cœur de la



relation. Il a alors eu l'occasion de rencontrer un acteur des mesures judiciaires alternatives (SEMJA) avec lequel il a pu échanger sur la particularité du public jeune, judiciairisé.

C'est donc suite à une rencontre et au colloque que le Réseau R.A.J. a impulsé la création de ce groupe de travail.

Les membres de ce GT sont composés d'acteurs représentant chacun un maillon de la chaîne pénale :

- La Mado Sud pour le côté prévention ;
- L'Ambulatoire-Forest concernant le soin (dont le soin sous injonction) ;
- @Home pour la question du logement (maison d'accueil pour les jeunes hommes de dix-huit à vingt-cinq ans) ;
- Le SEMJA représente la justice alternative ;
- L'IPPJ de Saint-Hubert amène le côté répressif.

L'enjeu de ce GT réside dans le rôle de ces acteurs auprès des jeunes justiciables, public particulier qui demande une adaptation et une flexibilité dans sa prise en charge. Tout d'abord, les membres du GT ont appris à se connaître en se présentant et en présentant son institution, son rôle, et ses questionnements quant au public jeune. Il a fallu délimiter et définir ce qu'on entendait par « jeunes justiciables », et s'accorder sur cette définition pour pouvoir la justifier et travailler avec. Les réunions de ce GT se déroulent selon un système de tournante : chaque institution doit accueillir au moins une fois le groupe, afin de montrer son environnement de travail pour permettre aux membres de visualiser le cadre d'intervention de chacun.

Dans un second temps, il a été décidé que chaque partenaire présenterait une vignette clinique liée à sa réalité professionnelle. Ce grand objectif s'articule autour de plusieurs petits objectifs : partager ses pratiques, améliorer les relais, créer un réseau de partenaires, se décharger émotionnellement de situations difficiles et apprendre à se connaître afin de réaliser les possibilités de collaborations.



A terme, l'idée est d'élargir ces séances à d'autres acteurs concernés par ce public, tout en considérant les premiers membres comme le "noyau dur" de ces échanges, et de créer des séances de sensibilisation par rapport à la prise en charge des jeunes justiciables.

F. Logement

Au cours des différentes rencontres menées par l'équipe du Réseau R.A.J., le logement est souvent apparu comme une difficulté centrale du public justiciable. Le Réseau se propose donc de mettre une priorité sur les difficultés relatives aux logements en proposant sa force de travail pour renforcer des projets existants. Il participe dès lors à deux groupes de travail "logement".

Projets initiés par le Réseau R.A.J.

F. 3) Homeless Vincula

Suite à sa mention dans le groupe de travail sortants de prison, le Réseau R.A.J. a contacté la coordination du projet Homeless Vincula, afin d'en apprendre plus sur son organisation, la vision de ses travailleurs et son fonctionnement. Après de premiers échanges, il a été convenu avec le Directeur de Homeless Vincula que le Réseau R.A.J. pouvait visiter les lieux pour y voir plus clair, et convier une institution envoyeuse par la même occasion.

C'est ainsi qu'il organisa cette visite entre institutions : Réseau R.A.J. – Ambulatoire Forest (qui s'adressait à Homeless dans le cadre de tripartite et y envoyait ses patients) – Homeless Vincula. Une présentation des institutions présentes, dans la cour de l'hôtel, entama cette rencontre, avant de faire le tour de l'établissement. La visite des lieux permis de mieux se rendre compte de la réalité de ses bénéficiaires, mais également de ses travailleurs.

De nombreux contacts s'ensuivirent entre le Réseau R.A.J. et la coordination d'Homeless Vincula, qu'ils soient informatifs ou pour développer des projets (projet d'écriture du Réseau




qui recroiserait les témoignages des travailleurs d'une institution envoyeuse et des travailleurs d'Homeless, afin de souligner son importance dans le monde de l'accueil pour les personnes sortant de prison, et afin de marquer son soutien à une telle initiative – finalisation du projet d'écriture prévue pour 2023).

Pour terminer, les échanges et réflexions de l'équipe d'Homeless permirent également au Réseau R.A.J. d'enrichir son état des lieux des freins et leviers à la réinsertion en y intégrant les points de vues des travailleurs de terrain.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le Réseau R.A.J. participe


F. 1) Groupe de travail logement




Initié par la coordinatrice des services d'aide aux justiciables subventionnée COCOM et mis en place en 2020, ce groupe de travail s'articule autour de quatre réunions par an. Il réunit les travailleurs intéressés par ce thème (services externes, SPS, direction des prisons de Forest, Saint-Gilles et Berkendael, coordinateurs des communautés, experts du secteur logement...). Ses objectifs spécifiques résident en quatre points :

- Prendre connaissance des projets existants et à venir ;
- Créer ou étendre des liens de collaboration ;
- Proposer des projets communs ;
- Rédiger des recommandations.

F. 2) Groupe de travail sortants de prison



Initié par Habitat et Participation ASBL, ce groupe de travail avait pour objectif de proposer un ou des modèles d'habitats solidaires pour le public cible (soit les personnes sortant de prison), destinés à être une solution de logement supplémentaire.





L'idée était, dans un premier temps, de réfléchir ensemble et d'élaborer des descriptifs des différents modèles construits par le groupe de travail. Trois modèles ont été pensés :

- Modèle 1 : Logement d'urgence – hôtel accueil (à l'image du projet Homeless Vincula) ;
- Modèle 2 : Logement de transit ;
- Modèle 3 : Habitat solidaire.

Ensuite, le groupe de travail devait visiter certains hébergements existants.

Puis, le GT devait présenter ces modèles à des experts du vécu et des professionnels de terrain.

Enfin, il souhaitait proposer les trois modèles à un niveau décisionnel afin de les concrétiser et les rendre effectifs.

En raison du départ de la coordinatrice de ce groupe de travail pour une autre fonction, ce dernier a malheureusement pris fin en août 2022 et n'a pas été repris à ce jour.

G. Accès aux droits

Projets initiés par le Réseau R.A.J.

G.1) Guide des démarches socio-administratives

En 2022, le Réseau R.A.J. a souhaité mettre en place un guide des démarches socio-administratives, à l'intention des travailleurs sociaux, notamment les jeunes travailleurs sans expériences afin de les aider face à des situations sociales inextricables, mais également du public qui saurait l'utiliser. De plus, cet outil voulait tendre à pallier le départ des travailleurs plus expérimentés qui partiraient avec leur bagage.

Ce projet naissait de plusieurs constats quant aux tendances des administrations du Social-Santé bruxellois au niveau de leur organisation, leur accessibilité et leur manière de faire lien / travailler ensemble, entraînant des difficultés à plusieurs niveaux – et particulièrement pour le public justiciable : la digitalisation des services, la complexification de l'accessibilité, la



mauvaise compréhension qu'ont les usagers des démarches à effectuer, la saturation des services et les limites des réseaux interpersonnels.

Ainsi, le Réseau R.A.J. entendait développer des fiches techniques permettant de guider la personne qui les consulte dans les démarches socio-administratives à entreprendre en fonction de leur besoin.

D'une part, il s'agissait de centraliser l'information en détail pour chacune des différentes démarches socio-administratives réalisables sur une zone définie, et ce sur une même plateforme. D'autre part de détailler les différentes étapes et documents préalables à obtenir pour la bonne réalisation desdites démarches. Enfin, il s'agit d'identifier les personnes ressources pouvant faciliter l'accès aux démarches, et clarifier les droits auxquels les personnes peuvent aspirer dans le cadre de chacune des démarches socio-administratives.

Le Réseau R.A.J. pensait déjà à des perspectives de développement de l'outil :

1. Développement sur chaque quartier ciblé et proposition d'un numéro « helpdesk » rattaché au groupe de travailleurs sociaux mobilisé ;
2. Evolution de l'interface pour favoriser l'utilisation par les habitants (accessible en plusieurs langues avec possibilité d'une retranscription orale de l'information) ;
3. Organisation du contenu de l'outil pour faciliter son utilisation (question fermée posée par l'application et qui, par effet d'entonnoir, permet d'obtenir l'information et l'orientation spécifique).

G.2) Accès CPAS

Lors de notre Workshop « Prison et Santé mentale » d'octobre 2022, la référente de quartier du contrat local social-santé du bas de Forest (PSSI) figurait parmi les participants. Cette dernière a pris contact avec nous suite à notre présentation. En effet, elle nous a affirmé avoir appris certains obstacles à la réinsertion des personnes sortant de prison, notamment concernant la situation de certaines au niveau du logement / financier / etc. pendant le laps de temps qui existe durant le traitement d'une demande d'aide au CPAS. L'idée de ce contact



est d'arriver à une sensibilisation de son service et d'autres CPAS, afin de réfléchir ensemble à des solutions pour améliorer le délai d'attente (par exemple, en permettant d'anticiper la demande depuis la prison, etc).

Le Réseau R.A.J., avec l'aide de l'Ambulatoire Forest, de l'Après et de CAP-ITI, a également pour projet d'écrire des recommandations afin d'améliorer l'accès des personnes (ex-)détenues à leurs droits liés au CPAS. L'Ambulatoire-Forest, aidé par le Réseau R.A.J., a donc mené une étude sur l'accessibilité du CPAS pour les sortants de détention dans cette optique.

H. Productions du Réseau R.A.J.

Produire des outils d'appui ou de sensibilisation autour des questions carcérales et de réinsertion fait donc partie intégralement des missions du Réseau R.A.J.

Ainsi, voici une liste non exhaustive de ses productions :

- Livret explicatif sur le parcours d'un détenu en Belgique ;
- Documentaire « Un parcours de détenu en Belgique » ;
- Article paru dans la revue scientifique *e-legal* (revue numérique de droit et de criminologie de l'Université de Libre de Bruxelles) ;
- Etat des lieux des freins et des leviers à la réinsertion ;
- Rédaction de notes / avis (à venir : en partenariat avec Homeless Vincula, adressé aux CPAS...);
- Module de construction d'un espace de parole à l'intention de personnes détenues ;
- Documentaire sur l'accès à la formation en intra et extramuros...

IV. Collaborations et partenaires privilégiés



A. Collaborations

Le Réseau R.A.J. a développé un réseau de collaborateurs via des groupes de travail, des projets, des évènements ponctuels... Ceux-ci sont, pour la plupart cités *supra*. Le Réseau R.A.J. se veut fluide et sans adhésion formelle, donc sans membre permanent. Cette manière d'envisager le réseau tient en la volonté d'inclure un maximum de partenaires, de favoriser l'intersectorialité et de décloisonner au maximum les institutions, afin de mettre l'accent sur les collaborations. Il s'agit donc avant tout de créer du lien entre toutes ces entités qui forment un tout : le secteur Social-Santé-Justice. Voici quelques-uns des services avec lesquels le Réseau a eu l'opportunité de collaborer :





Et bien d'autres encore !

B. Partenaires privilégiés

1) Le CATS



Le C.A.T.S. et L'Ambulatoire-Forest auquel le réseau R.A.J. s'adosse, ont un lien de filiation puisque L'Ambulatoire-Forest émane des pratiques ancestrales du C.A.T.S. Outre un regard toujours avisé et soutenant de la Direction du C.A.T.S. sur la tenue administrative et financière de l'Ambulatoire-Forest, plusieurs membres du C.A.T.S. ont montré leur intérêt et de la motivation à travailler ensemble sur le projet de développement d'une communauté thérapeutique au sein d'un établissement pénitentiaire.

2) Le Centre de Guidance d'Ixelles (CGXL)



Le coordinateur du réseau R.A.J. a travaillé dans cette institution la moitié de l'année 2021 et entretient encore actuellement de bons contacts. Sur le terrain, les deux équipes se rencontrent régulièrement dans le cadre du Delta.



3) CAP-ITI

CAP-ITI
Centre d'Accueil Postpénitentiaire et
d'Information aux Toxicomanes Incarcérés

Tout au long de l'année, l'équipe du réseau a pu compter sur une mobilisation forte du service, tant dans les projets mis en place que dans les réflexions et développement des lignes directrices du projet. Plus concrètement, un représentant de CAP-ITI fait partie de notre Comité d'Accompagnement et nous coconstruisons le projet de groupe de parole à la prison de Ittre.

V. Perspectives 2023

Au vu des avancées du Réseau R.A.J. cette dernière année, des collaborations enthousiasmantes et de l'impact positif que les actions peuvent avoir sur la réinsertion des personnes sortants de prison, son équipe continue avec grande motivation à porter le projet en 2023. Ci-dessous sont listés les projets initiés en 2021 et 2022 qui continueront à être développés en 2023, et de nouveaux projets verront le jour en 2023.

Projets à continuer :

- Le documentaire introductif du parcours carcéral : continuer la diffusion et les discussions / débats qui l'accompagnent ;
- Diffuser le livret explicatif sur le parcours d'un détenu en Belgique ;
- Le documentaire sur l'accès à la formation en intra et en extramuros : finaliser le documentaire et le diffuser afin de toucher un maximum d'organismes de formation, sensibiliser et informer ;
- Espace de parole à l'intention des détenus d'Ittre : concrétisation en lançant l'espace de parole en septembre 2023 ;
- Groupe de travail Jeunesse : continuer les moments d'échanges cliniques et institutionnels autour de la prise en charge de ce public particulier ;
- Développer le groupe de travail Justice ;
- Maintenir les collaborations et partenariats existants ;
- Relayer au maximum les informations et actualités du secteur ;



- Evènements ponctuels, (possibilité d'organisation en collaboration avec d'autres acteurs) ;
- ...

Projets à entamer :

- Création d'un troisième documentaire de sensibilisation autour de la thématique « Prison et Santé Mentale / toxicomanie » ;
- Organisation d'un évènement pour les acteurs de la formation (lancement du deuxième documentaire) ;
- Communautés thérapeutiques : analyses des recherches, création de partenariats autour de la question ;
- Recueil des situations impasses ;
- Co-organisation avec les Délégués intra-muros (DIM) de plateformes réinsertion en prison ;
- Mise en place de lieux d'échanges de pratiques cliniques entre acteurs de terrains des services d'aide aux justiciables ;
- Espace de parole extramuros avec tuteurs de désistance ;
- ...

Fait à Bruxelles, le 22 juin 2023

Par l'équipe du réseau R.A.J. – Continuité dans la réinsertion

Coraline DE SPIRLET,

Céline ULMANN,

Christophe HENRION,



Les services rencontrés en 2022

(Description issue du site Internet des services)

@Home18-24 : @Home 18-24 a été créé en 2012 et peut accueillir 15 jeunes hommes de 18 à 24 ans, en chambres individuelles. La création d'une maison d'accueil destinée à un public jeune part du constat que les problématiques rencontrées par cette population demandent un suivi particulier, davantage axé sur l'éducation et la formation. La vie quotidienne au sein de la maison s'organise de façon communautaire. La principale difficulté rencontrée par les résidents est liée à la perte d'un logement suite à une rupture dans leur situation sociale ou familiale.

<https://petitsriens.be/actions-sociales/home18-24/>

APAJ : Apaj apprend aux adultes les bases professionnelles dans les métiers polyvalents de la rénovation légère en bâtiment, avec une orientation en finitions décoratives. Cette préformation s'adresse aux hommes et aux femmes, débutants ou personnes ayant appris 'sur le tas' et désireuses d'officialiser leurs connaissances. La formation est à la fois théorique et pratique, dispensée en ateliers et sur chantiers.

<https://www.bruxellesformation.brussels/annuaire/apaj/>

Après : Nous sommes un organisme d'insertion socioprofessionnelle (O.I.S.P.) travaillant avec un public (ex-) détenus bruxellois depuis 1987 et un Service d'Aide aux Détenus (S.A.D.) au sein de la prison d'Ittre depuis 2006. Notre équipe pluridisciplinaire est composée de 12 personnes (une directrice, une secrétaire ainsi que 10 intervenants psychosociaux). Nous proposons un accompagnement individualisé permettant de définir, préciser et concrétiser le projet de réinsertion socioprofessionnelle des personnes détenues, libérées ou ayant des antécédents judiciaires

<https://www.apresasbl.be/>

Brusano : BRUSANO est un service pluraliste et bicommunautaire de coordination et d'appui aux professionnels de la première ligne. Ce soutien concerne également les articulations avec tous les intervenants de la santé et du social.

<https://www.brusano.brussels/>

Bruxelles Formation : Bruxelles Formation est le service public francophone de la formation professionnelle des Bruxellois et Bruxelloises. Organisme d'intérêt public de type B, il dépend de la Commission communautaire française – **COCOF**. Il exerce 2 missions :

- Il dispense ses propres formations dans ses centres – opérateur de formations ;
- Il conventionne des partenaires pour offrir d'autres formations tout en veillant à proposer une offre



vaste et conforme au marché du travail – régisseur de la formation professionnelle en Région bruxelloise.

<https://www.bruxellesformation.brussels/>

Le CAB : Le Centre d'Appui Bruxellois a été créé par la loi du 12 mars 2000 portant assentiment de l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française concernant la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS).

<https://www.cabxl.be/>

C.A.P. Fly : L'asbl C.A.P. Fly est un centre ambulatoire pluridisciplinaire qui accompagne toute personne présentant une problématique liée à la consommation d'héroïne, de cocaïne et/ou de substances associées.

<https://www.capfly.be/>

La Cité des Métiers : La Cité des métiers de Bruxelles est le centre d'information et de conseil sur l'orientation professionnelle tout au long de la vie. Elle aide à orienter chaque personne, quels que soit sa situation scolaire ou professionnelle, son statut, son âge ou son niveau de qualification vers des formations, métiers et stages et emplois.

<https://www.citedesmetiers.brussels/fr/en-recherche-d-emploi/>

FAMD : Toutes et tous, au sein de la FAMD partageons la conviction que chaque Homme a le droit de devenir meilleur. La foi en ce dernier est l'essence même de notre mission : l'accompagnement, dans toutes les prisons belges, à celles et ceux que la justice met à l'écart ainsi qu'à leurs proches.

<https://www.smbg-famd.be/>

I.Care : Créée en novembre 2015, l'association I.Care est basée à Bruxelles et a pour raison d'être de contribuer activement à l'amélioration de la prise en charge globale (médicale et psychosociale) des détenus, de la continuité des soins pendant l'incarcération et lors du transfert ou de la libération ainsi qu'au développement de la promotion de la santé en milieu carcéral. Au-delà du milieu carcéral, I.Care a l'ambition de s'intéresser à terme à tous les lieux de privation de liberté (centre fermés, IPPJ, etc.).

<https://www.i-careasbl.be/>

Infirmiers de rue : Chez Infirmiers de rue, en tant qu'organisation médico-sociale, nous sommes convaincus que la fin du sans-abrisme à Bruxelles, Liège et ailleurs, est possible. Depuis 2005 à Bruxelles, et 2019 à Liège, nous y contribuons en relogant durablement les personnes sans-abri les plus vulnérables en termes de santé.

<https://www.infirmiersderue.be/fr>



LDH : Depuis plus de 100 ans, la Ligue des droits humains (LDH) combat, en toute indépendance du pouvoir politique, les atteintes portées aux droits fondamentaux en Belgique. En tant que contre-pouvoir, la LDH observe, informe et interpelle les pouvoirs publics et les citoyen·ne·s en vue de remédier à des situations qui portent atteinte aux droits fondamentaux.

<https://www.liguedh.be/>

Macadam : Macadam vise la fin du sans-abrisme des jeunes de moins de 26 ans de la Région bruxelloise par des maraudes de repérage des jeunes en errance, un dispositif d'accueil de jour et un accompagnement intersectoriel adapté à chaque jeune.

<https://vivre-ensemble.be/macadam>

MADO Sud : La MADO SUD est un service de l'aide à la jeunesse, composé d'une équipe pluridisciplinaire, qui s'adresse aux jeunes de 12 à 22 ans, à leur famille et à leurs proches, ainsi qu'à tous les professionnels concernés par l'adolescence. La MADO SUD accueille gratuitement le public, en toute confidentialité et liberté, dans un espace convivial et serein, afin de trouver les réponses les mieux adaptées aux questions et besoins des jeunes, de leur famille et/ou de leurs proches. La MADO SUD est un lieu de rencontre, de ressources et d'informations pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.

<https://cpas1060.be/spip.php?article607>

Maison de Justice (Service général Justice et Justiciable - Direction du Partenariat) : La mission de l'Administration générale des Maisons de justice (AGMJ) est de contribuer à une société plus inclusive, en aidant à la prise de décisions judiciaires adéquates, en soutenant le justiciable, en exécutant avec professionnalisme les décisions judiciaires, en travaillant sur la réintégration de l'auteur des faits et en soutenant sa demande de désistance tout en préservant la sécurité publique pendant et après exécution. Nous développons à cet effet une expertise utile.

<https://www.maisonsdejustice.be/index.php?id=mission>

La MASS : La Maison d'Accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles s'adresse tout particulièrement aux usagers de drogues, les plus marginalisés, les moins demandeurs, qui pour des raisons sociales, psychologiques, psychiatriques, ..., n'ont pas adhéré aux réseaux d'aide et de soins « classiques ».

<https://www.mass-bxl.be/>

L'Orée : Le centre de jour est un lieu d'accueil, de traitement et d'accompagnement pour tous ceux qui désirent modifier leur consommation. Les points forts du centre de jour L'Orée : Accueil, Activités psycho-socio-thérapeutiques, sessions thérapeutiques, référence (accompagnement individualisé).

<https://www.centreloree.be/>



Projet Lama : Nous proposons, à tout usager de drogue qui frappe à notre porte, un bilan approfondi de sa situation globale : sociale, psychologique, médicale. Il s'agit de définir une modalité de prise en charge adaptée à chaque situation particulière, soit dans un des sites de notre centre (suivi ambulatoire pluridisciplinaire, traitements de substitution), soit vers une structure plus adaptée (hôpital, centre de post-cure, centre de jour ...).

<https://www.projetlama.be/index.php/fr/>

SES Huy : Asbl hutoise, le Service Education pour la Santé a mené dès 1985, des actions dans le domaine de la santé. Depuis une dizaine d'années, le SES a orienté son champ d'action vers le milieu carcéral.

Fort de son expérience et de sa reconnaissance par ce milieu, le SES propose aux personnes incarcérées et au personnel pénitentiaire, différentes démarches permettant de les sensibiliser au bien-être, de favoriser la prise en charge puis la gestion harmonieuse et responsable de leur santé aussi bien dans leur vie personnelle que sur leur lieu de travail. L'objectif du SES est d'implanter, au sein du milieu pénitentiaire, une vision positive et proactive de promotion de la santé.

<http://ses-asbl.be/>

Réinsert : REINSERT est un projet de l'enseignement de promotion sociale cofinancé par le Fonds Social Européen, ayant pour objectifs de lutter contre les discriminations et les ruptures sociales et de favoriser l'insertion ou la réinsertion des détenus et des justiciables. Il s'agit bien évidemment d'objectifs à long terme auxquels l'enseignement de promotion sociale concourt grâce à son organisation en unités d'enseignement capitalisables et à la valorisation des acquis.

http://www.fse.eps.cfwb.be/reinsert_intra_extra_muros.html

Resad (anciennement R.A.T.) : Le réseau d'aide aux Toxicomanes est un réseau étendu et croissant né de la volonté d'un groupe de médecins de répondre aux demandes que leur adressaient des personnes confrontées à des problèmes de dépendances.

<http://www.rat-asbl.be>

Rézone : REZONE est un réseau de service dans le domaine de santé mentale actif sur le sud de Bruxelles. REZONE a pour objectif est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale cohérente et coordonnée, dans la communauté, s'appuyant sur les choix des usagers et visant leur intégration dans la cité.

www.rezone.be

Rizome : Rizome est un service d'aide au justiciables qui offre une aide sociale et un accompagnement psychologique aux prévenus, détenus, ex-détenus ou libérés conditionnels ainsi qu'à leur proches ; ils organisent des visites aux détenu(e)s par des visiteurs bénévoles ; et ils organisent des activités socioculturelles dans les prisons Bruxelloises. Au-delà de ça, ils assurent un service de médiation de



dettes, un projet logement et un projet de sensibilisation dans les écoles à Bruxelles.

<https://www.fdss.be/fr/member/rizome-bxl-asbl/>

SDJ : Les Services Droit des Jeunes ont vu le jour en 1978. Ils se sont fixés comme objectifs de lutter contre l'exclusion sociale, soit en la prévenant, soit en l'enrayant, et de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité et de précarité. Ils sont agréés et subsidiés comme services d'action en milieu ouvert (A.M.O.) spécialisés dans l'aide et l'accompagnement social et juridique.

<http://www.sdj.be/>

SMES : Le Smes est issu de la collaboration des acteurs des secteurs de la santé mentale et du social. Son objectif est de favoriser un meilleur accès aux soins de santé et à l'aide sociale pour les personnes cumulant grande précarité et souffrance psychique. Les trois piliers de l'association (Connect, Support, Housing First) travaillent à l'élaboration de solutions durables, transversales et innovantes afin de répondre aux grands défis des secteurs sociosanitaires. Plus précisément, le Smes cherche à faciliter une prise en charge globale des publics présentant des troubles liés à la précarité sociale, à la santé mentale et aux addictions, ainsi qu'à aider les professionnels du social-santé à trouver les ressources nécessaires à cette fin.

<https://smes.be/fr/accueil/>

La Source : (dans le cadre de son projet Homeless Vincula) : Au départ maison d'accueil pour jeunes ex-détenus, Source s'est ouverte au fil du temps à un public beaucoup plus large et héberge aujourd'hui, en plus des jeunes sortis de prison, des hommes seuls, des couples et des familles qui traversent dans leur vie des moments de grandes difficultés.

<https://www.sourceasbl.be/>

https://brusshelp.org/images/20210715_Circulaire_7_FR.pdf

Tela : TELA, opérationnelle depuis fin 2011, est une équipe mobile s'inscrivant dans la fonction F2b de l'actuelle Réforme des soins de santé mentale (Projet 107). Elle y est définie comme "*équipe ambulatoire pour le traitement intensif des problèmes de santé mentale de longue durée et nécessitant des soins pluridisciplinaires*".

<https://www.chjt.be/patients-et-proches/equipes-mobiles/tela/>

Transit : Inaugurée en 1995, l'asbl Transit est un centre d'accueil non-médicalisé pour personnes majeures, dépendantes aux drogues (stupéfiants, alcool, médicaments). Elle comprend neuf projets : le centre de crise (jour et hébergement), le comptoir LAIRR (accès au matériel stérile), le travail en prison, la phase IV (studios supervisés), le travail de rue, la phase V (accès au logement social), le rôle d'Opérateur Régional Bruxelles Assuétudes (ORBA), les formations et l'Espace Femmes.

<http://fr.transitasbl.be/>

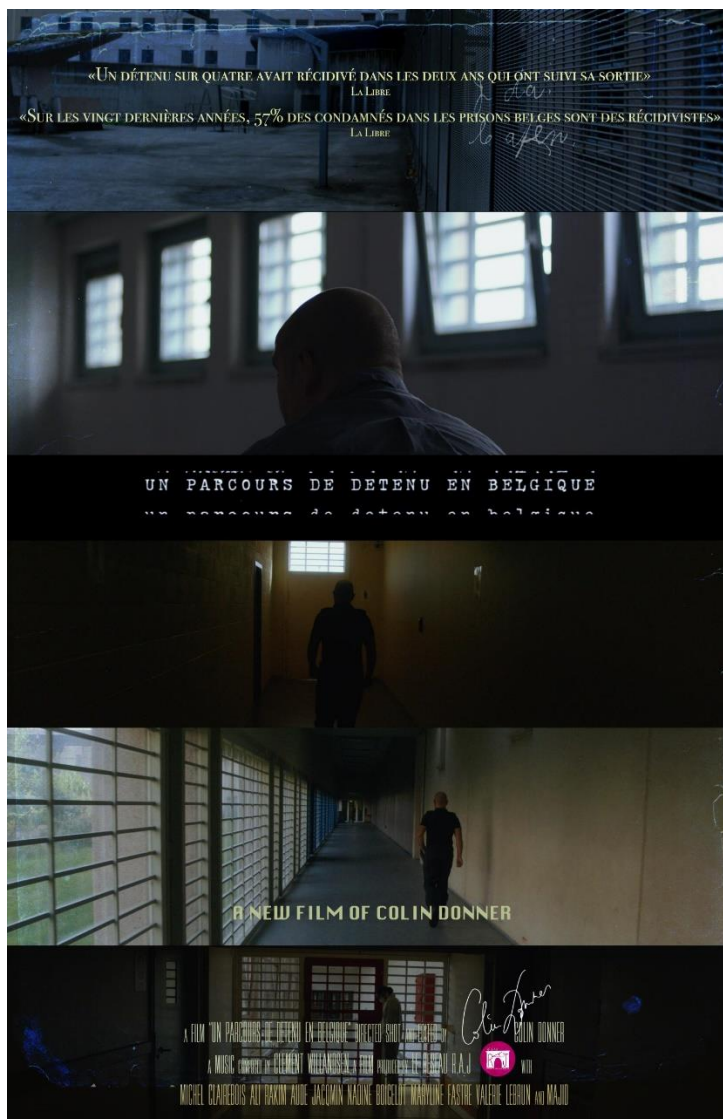


Au-delà de ces services, nous avons rencontré des experts du vécu (personnes justiciables), des professionnels (avocats, juristes, travailleurs de terrain, membres de fédérations, etc.) et des experts scientifiques, qui nous ont aiguillés dans nos recherches et nous ont permis de croiser les regards et les paradigmes que nous avons tenté de lister ici.



ANNEXES

ANNEXE 1



Lien vers la bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=wR5He7ondAk>



QR code vers la bande annonce :

Lien vers le livret explicatif : [Un Parcours de détenu en Belgique \(ambuforest.be\)](http://ambuforest.be)



ANNEXE 2



CAP-ITI
Centre d'Accueil Postpénitentiaire et
d'Information aux Toxicomanes Incarcérés



Penser ma sortie

FICHES TECHNIQUES DE SOUTIEN À L'ÉLABORATION D'UN
ESPACE DE PAROLE À L'INTENTION DES PERSONNES
DÉTENUES

L'Ambulatoire Forest – Cap-iti – Réseau R.A.J.

Mars 2023



TABLE DES MATIERES

Canevas des séances « Penser ma sortie ».....	1
Entretien préliminaire.....	2
Sélection des candidats.....	3
Séance 1 : RENCONTRE.....	3
Séance 2 : L'ENFERMEMENT.....	4
Séance 3 : LES PREMIERES SORTIES.....	5
Séance 4 : PLAN DE RECLASSEMENT.....	6
Séance 5 : SEANCE DE RESERVE ou JEUX DE RÔLES / MISES EN SITUATION.....	6
Séance 6 : INTERVENANT.....	6
Séance 7 : ET DEHORS ? LA LIBERATION ?.....	7
Séance 8 : CLÔTURE.....	7
BOÎTE A OUTILS.....	8





Canevas séances « Penser ma sortie ».

Les présentes fiches ont été réalisées dans le but de soutenir la création d'espaces de parole à l'intention des personnes détenues en prison.

Elles s'adressent à tous les professionnels du secteur social – santé qui souhaiteraient s'appuyer dessus afin de créer leur propre espace de parole en prison.

La création de ces fiches repose sur un travail de réflexions de plusieurs travailleurs du secteur. L'idée d'associer différentes institutions repose sur l'envie d'établir de nouvelles collaborations, et d'apprendre des pratiques de l'autre tout en gardant ses propres spécificités. Il s'agissait également de partager les expériences passées et actuelles et d'en partir pour développer des clés pour la sortie de détention.

Fil rouge des séances : relationnel, adéquation entre leur désir propre et les attentes (justice, familles, etc...), dimension relative aux stéréotypes (être un détenu, ex détenu), injonctions, représentation des services d'aide, des psys, ...

A chaque début de séance, débriefer sur la séance précédente.

Importance de faire exister les absents dans le groupe et de prendre soin du collectif.



Entretien préliminaire

L'entretien préliminaire s'effectue en binôme (deux services différents).

Une heure d'entretien plus ou moins.

Objectifs :

1. Premier contact avec un candidat ;
2. Présenter l'activité ;
3. Évaluer la pertinence de la candidature dans une perspective de travail en collectif ;
4. Présentation du cadre général des séances (mettre en avant le travail collectif, la présence obligatoire, la co-construction des séances, balises collectives à respecter...);
5. Avoir un aperçu de comment le candidat se perçoit.

Présentation de l'activité :

Concrètement ces séances ont comme finalités d'outiller chaque détenu afin que chacun en ressorte avec des conseils, astuces, contacts utiles à leur sortie. Mais ce sera également l'occasion de pouvoir échanger sur leur vécu, leur expérience et leurs attentes quant à l'avenir.

L'objectif du groupe n'est pas de parler des délits.

Cadre général :

Par leur expérience, chaque intervenant coconstruit l'atelier. D'où l'importance d'assurer un cadre qui permet l'écoute et la prise de parole : bienveillance, confidentialité, écoute, communication. Présence : présentation des règles au niveau des présences par l'animateur, pour qu'il s'approprie lui-même la présence obligatoire – ou pas – de celles-ci. On précise également la manière dont on va s'adresser à l'autre : vouvoiement / tutoiement, on s'appelle par le nom / prénom / Monsieur / Madame, etc.

L'atelier se module autour de 8 séances à une fréquence de ... séances / mois.

Echanges avec le candidat

Demander au candidat de se présenter, en quelques mots.

- Comment a-t-il eu connaissance de l'activité ?
- Qu'en a-t-il compris ?
- Au vu des explications, est-ce que cela l'intéresse toujours et correspond à l'idée qu'il s'était faite de l'activité ?
- Qu'est-ce qu'il recherche, ou ce qui l'intéresse précisément ?
- A-t-il déjà participé à ce genre d'activité (individuel ou en groupe) ?
- Sera-t-il à l'aise dans une perspective de travail en groupe ?
- A-t-il déjà vécu une sortie de détention ? Quand ?
- Depuis quand est-il en détention ?



- Est-il susceptible de quitter l'atelier durant la période (transfert, conditionnel, emploi, autre formation, fond de peine...)
- Se projette-t-il en dehors de la prison ? A-t-il déjà envisagé un projet de sortie ?
- Quels sont les difficultés auxquels il pense être confronté une fois dehors ? (Ne pas rentrer dans trop de détails car cela sera traité en collectif à la 1ère séance)
- Si la personne est patiente dans l'un des services qui anime : en parler en individuel avec lui, avant le début des séances, pour voir si cela peut aller dans le collectif
- Etc.

Sélection des candidats

Grille de sélection par demandeur : Présentation, motivation, les attentes, profil psychologique, où il se situe dans son parcours carcéral, récidiviste ou pas, etc.

Critère d'exclusion: profil de personnalité, retard mental, personne sans papier, personne ne comprenant pas le français..., pour ne pas mettre à mal le travail collectif : à déterminer par l'animateur.

Important que le groupe soit hétérogène !

Séance 1 : RENCONTRE

- Mise en place du cadre, co-création d'une charte avec le groupe (passage de la parole, etc.)
- Rôles à distribuer
- Besoins, attentes du groupe et des animateurs
- C'est quoi la réinsertion ? (brainstormer ensemble, utiliser des post-it)
- Créer la ligne du temps et se placer dessus
- Demander qui ils aimeraient rencontrer pour la séance où on invite un intervenant (leur proposer certains services qu'on aura contactés au préalable – ex : mais les laisser suggérer aussi ceux qu'ils souhaitent)

Fin de séance : météo des émotions pour conclure la séance et repartir de là à la 2^e séance



Séance 2 : L'ENFERMEMENT

- Revenir sur la séance précédente
- Vécu de l'enfermement, changements d'habitudes (consommation)
- Prison qui est un temps d'arrêt (gestion du temps, du rien, du vide)
- Qui fait réseau ? Qui est soutenant (avant, pendant, après ?)
- *Quid* de la famille ? Que sait-elle ? Communication entre la famille et le détenu ?
- La solitude
- Premières demandes d'aides
- Les stéréotypes et représentations de tous les intervenants qui gravitent autour d'eux, et la distinction de tous les acteurs

Séance 3 : LES PREMIERES SORTIES

Comment se préparer à la sortie ?

- Revenir sur la séance précédente
- Les enjeux de la sortie
- Communication avec les services intramuros, SPS, ...
- Injonction (familiale et autre)
- Place qu'ils peuvent prendre et assumer, quel leur pouvoir dans la communication/dans la relation à l'autre ?
- Comment dire non ? Quelles limites se mettre ? Comment gérer la frustration ?
- Evolution des mœurs
- Fracture numérique

Situations :

- Je veux voir ma mère mais je dois faire ma carte d'identité, comment je fais ?
- 4h et même pas l'occasion de passer boire un café à la maison car il faut faire la démarche ou aller chez le psy
- Retour de sortie, mon codétenu me demande de ramener X et Y

Séance 4 : PLAN DE RECLASSEMENT

- Revenir sur la séance précédente

Les conditions qui sont demandées pour un passage TAP :

- Occupationnel (formation, travail...)
- Logement
- Suivi, réseau d'aide
- Ressources financières
- Droits sociaux

Santé (ne pas consommer, suivi psy, etc.)

Comment être attentif à tout, s'écouter et répondre aux attentes/conditions ? Comment s'approprier leur projet, même si au départ d'une injonction ? Comment travailler avec l'avocat ?

→ qu'en pensent-ils ? Qu'est-ce qui a marché ? Comment préparer le projet (lien avec les attentes propres et celles de la justice), plan B (aspect fake), comment on s'adresse à un TAP ?

En fin de séance : demander aux participants qui ils aimeraient rencontrer lors de la séance 6 « intervenant » ; leur rappeler leurs souhaits de la première séance concernant cette question.

Avoir créé des partenariats avec des services (SSM, ancien détenu réinséré, organisme de formations, CPAS, travailleur d'une maison d'accueil, etc.) au préalable, et leur présenter ceux qui seront disponibles pour la séance 6. Il faut choisir un service qui présentera les choses globalement, et pas uniquement son propre projet.



Séance 5 : JEUX DE ROLES / MISES EN SITUATION

- Revenir sur la séance précédente
- Jeux de rôles à partir des exemples dans les séances précédentes
- Idéalement, une situation intramuros SPS ou TAP et une autre par rapport à une situation en PS / CP (famille ou avec le réseau admin/professionnel)
- Proposition à un animateur, qui travaille dans l'impro / le théâtre, de co-animer cette séance (?)

Séance 5 : SEANCE DE RESERVE

- Revenir sur la séance précédente
- Profiter de cette séance pour revenir sur l'une ou l'autre séance qui a suscité plus de questions / débats

Séance 6 : INTERVENANT

- Revenir sur la séance précédente
- Qui ? En fonction des disponibilités des travailleurs et des envies des participants au groupe de parole

En fonction de ce qui est le plus pertinent au regard des séances précédentes, choisir l'intervenant en lien avec ce qui a posé le plus question (ex : questions de logement ? -> intervenant d'une maison d'accueil)



Séance 7 : Et dehors ? La libération ?

- Revenir sur la séance précédente
- Sensibilisation à la dure réalité
- Admin
- Rôle de l'AJ
- Temporalité (sortir en SE, fond de peine, etc)
- Continuité des soins
- Injonction(s) qui se poursuit(vent)
- Injonctions ≠ conditions (leur vécu)
- Famille (la place, ce qui est attendu,...)

→ Qu'est-ce qui a aidé (pour ceux qui ont déjà vécu une sortie de prison), s'appuyer sur les pairs et le réseau d'aide (psy qui peut faire mémoire), place de l'AJ (ressource ?)

Séance 8 : CLÔTURE

- Revenir sur la séance précédente
- Temps d'évaluation (reprendre les attentes exprimées à la séance 1)
- Espace libre
- Feedback (cfr document 'feedback' à faire remplir de façon anonyme)

BOÎTE A OUTILS

!!! Attention !!!

Liste non exhaustive et à utiliser et en fonction de sa formation. Tous les outils ne sont pas à utiliser forcément.

- Post-it (pour brainstormer sur un sujet général en début de séance)
- Météo du jour
- Jeux de rôles
- Photo langage (utilisation du jeu DIXIT, création de son propre photo langage...)
- Invitation externe
- Exercice de respiration, moment de silence
- Récolter les mots de chacun qu'ils ont écrit sur avions en papier
- Les sculptures : utiliser le corps pour s'exprimer et chacun se met les uns par rapport aux autres
- Dessins
- Extraits de films / documentaires (ex : les évadés – un prophète – je verrai toujours vos visages...)
- Passages de livres
- Textes de chansons
- Brochures sur les démarches sociales
- ...

Jeux de rôles : exemples situations

- J'obtiens une PS. Mon codétenu me demande de ramener des produits légaux ou illégaux à mon retour. Je fais quoi ?
- Je rencontre un ancien camarade de classe, alors que je suis en CP. Comment je réagis ?
- Après ma sortie, mes amis les plus proches se sont tous mariés, certains ont des enfants... leur fonctionnement, leur mode de vie entiers ont changé. Comment j'affronte cela ?
- Je suis dans un café et je remarque une personne qui me plaît. Comment je l'aborde ?
- ...



« Penser ma sortie » : fiche candidat

Données confidentielles

Identité	
Nom et prénom :	Age :
Langues :	Nationalité : En ordre de séjour ?*

*Une personne qui n'est pas en ordre de séjour ne bénéficie pas des mêmes modalités de peines et se retrouve face à différentes difficultés propres à leur situation administrative qui ne sont pas abordés dans les modules.

Parcours judiciaire	
Peine totale de : Incarcéré depuis : Aile et cellule :	Récidiviste : Si oui, durée de la / des peine(s) précédente(s) et quelle(s) prison(s) :
Droit au CP, PS : Depuis le :	Admission à la LC : Depuis le :

Autres informations	
Formation au sein de la prison (+ horaires) :	Travail au sein de la prison (+ horaires) :
Suivi (psy, social...) en cours :	Autres suivis (passés) :
Motivation à intégrer le groupe :	



Commentaire animateur :

(Impressions, santé mentale, consommation, capacités à respecter le cadre et à entrer en relation, etc.)

Remarques :

Dans les réflexions de co-construction apportées par les différents services, la question de la connaissance des faits ayant menés à l'incarcération s'est distinguée. Ainsi, il a été décidé que les faits peuvent rester sous silence, les animateurs faisant le choix de ne pas être influencés par des éléments de l'histoire du détenu. Par ailleurs, afin d'évi